trusteam finance

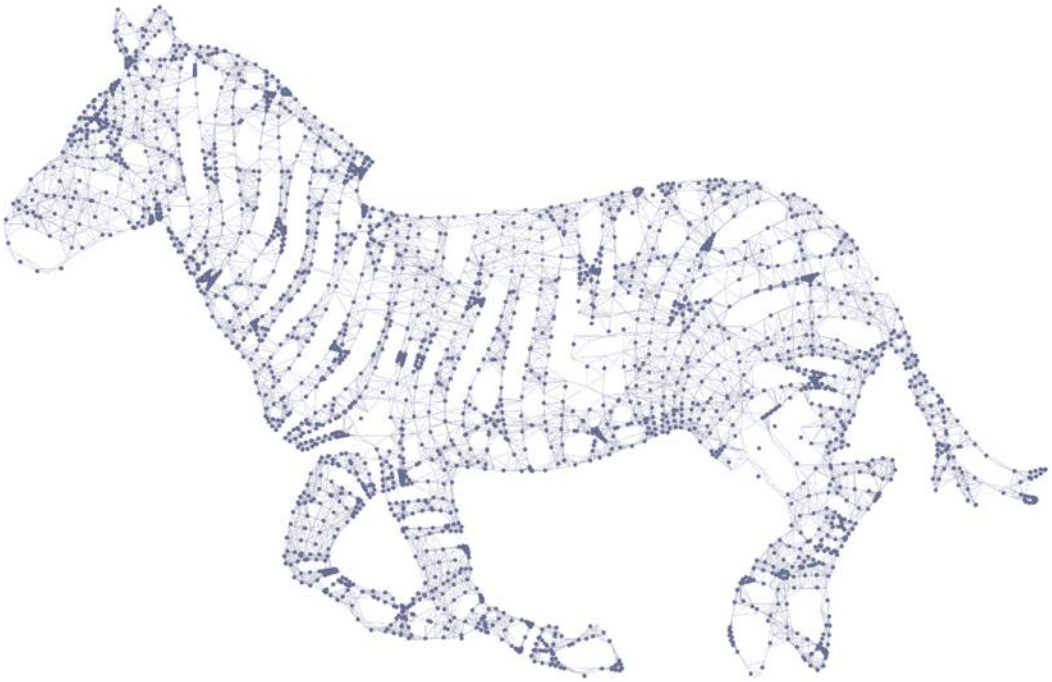

# CODE DE TRANSPARENCE

## TRUSTEAM FINANCE

**FONDS ACTIONS : TRUSTEAM ROC EUROPE ET TF GLOBAL CLIENT FOCUS**

**FONDS DIVERSIFIÉS : TRUSTEAM OPTIMUM ET TRUSTEAM ROC FLEX**

**FONDS OBLIGATAIRES : GASPAL OBLIGATIONS COURT-TERME**

Décembre 2024

# Préambule

« ***Déclaration d'engagement***

*L'Investissement Socialement Responsable est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion des fonds, Trusteam ROC Europe, TF Global Client Focus, Trusteam OPTIMUM, Trusteam ROC FLEX, et Gaspal Obligations Court Terme. Nous sommes impliqués dans l'ISR depuis 2010 et nous nous félicitons de la mise en place du Code.*

*C'est notre dixième adhésion qui couvre la période 2025. Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible dans le rapport annuel de chacun de nos fonds ISR ouverts au public et sur notre site internet.*

***Conformité avec le Code de Transparence***

*La société de gestion Trusteam Finance s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'État où nous opérons.*

*Les fonds Trusteam ROC Europe, TF Global Client Focus, Trusteam OPTIMUM, Trusteam ROC FLEX, et Gaspal Obligations Court Terme respectent l'ensemble des recommandations du Code.*

*Les réponses aux questions du Code relèvent de notre unique responsabilité.*

Paris, le 20 décembre 2024

# Sommaire

.....1
**1. Liste des fonds concernés par ce Code de transparence** .....5
**2. Données générales sur la société de gestion** .....6
2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code ..... 6
2.2. Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ? ..... 6
2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?9
2.4. Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ? Art. 173 ..... 10
2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ? ..... 12
2.6. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion12
2.7. Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ? ..... 16
2.8. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ? ..... 16
2.9. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ? Art. 129 LEC ..... 16
2.10. Quels sont les fonds ISR ouverts au public, gérés par la société de gestion ? ..... 16
**3. Données générales sur les fonds ISR présentés dans ce Code de transparence** .....17
3.1. Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du / des fonds ? ..... 17
3.2. Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du / des fonds ? ..... 23
3.3. Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ? ..... 25
3.4. Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?28
3.5. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…) ? ..... 31
3.6. À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ? ..... 34
**4. Processus de gestion** .....37
4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? ..... 37
4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? ..... 39

4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ? ..... 39
4.4. Le process d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ? ..... 40
4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ? ..... 40
4.6. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ? ..... 40
4.7. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ? ..... 40
4.8. Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ? ..... 41
**5. Contrôles ESG** ..... 41
5.1. Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ? ..... 42
**6. Performances et reporting ESG** ..... 43
6.1. Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ? ..... 43
6.2. Quels indicateurs de performance ESG sont utilisés par le/les fonds ? ..... 43
6.3. Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ? ..... 45
6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ? Art. 129 LEC ..... 47
**Définitions AFG - FIR** ..... 48

## 1. Liste des fonds concernes par ce Code de transparence

| Trusteam | Gaspal Obligations Court-Terme | Optimum | ROC Flex | ROC Europe | TF Global Client Focus |
|---|---|---|---|---|---|
| *ISIN* | Part R : FR0007082409 | Part A : FR0007072160<br>Part B : FR0010316216<br>Part P : FR0013281169<br>Part D : FR0013201290<br>Part M : FR0013398336 | Part R : FR0007018239<br>Part P : FR0013283306<br>Part I : FR001400BMQ8<br>Part M : FR001400MUV8 | Part R : FR0007066725<br>Part P : FR0013281185<br>Part I : FR0011896430 | Part R : FR001400BY52<br>Part I : FR001400BY60<br>Part M : FR001400BY78<br>Part P : FR001400PWD5 |
| **Stratégie dominante et complémentaires** | - Best in universe (primaire)<br>- Best effort (secondaire)<br>- Thématiques ISR : Satisfaction Client | | | | |
| **Classe d'actifs principale** | Obligations | Mixte profilé à dominante taux | Mixte | Actions des pays de l'union européenne | Actions internationales |
| **Exclusions appliquées par le fonds** | Exclusions des secteurs des énergies fossiles, utilities, déforestation, biodiversité, armes controversées et conventionnelles, divertissement pour adulte. Détail de la politique d'exclusion : https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2023/11/Politique_sur_la_prise_en_compte_des_risques_de_durabilite.pdf | | | | |
| **Encours du fonds au 31/12/2024** | 103m€ | 123m€ | 37m€ | 45m€ | 51m€ |
| **Labels** | Label ISR | Label ISR | Label ISR | Label ISR | Label ISR |
| **Liens vers les documents relatifs au fonds** | https://www.trusteam.fr/fonds/gaspal-obligations-court-terme/ | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-optimum/ | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-roc-flex/ | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-roc-europe/ | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-global-client-focus/ |

*DICI/ Prospectus, Annexe SFDR, Rapport de gestion, Reporting financier et extra financier, Article 29 LEC, Rapport sur la mesure d'impact, la composition de l'actif sont disponibles sur la page du site internet du fonds*

# 2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

## 2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code

Trusteam Finance

## 2.2. Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

La prise en compte de critères ESG a été motivée par un constat simple : **l'actif client est l'actif le plus important de l'entreprise.** Il est incontournable de le prendre en compte en complément de l'analyse financière traditionnelle.

La révolution digitale qui s'est accélérée ces dernières années confère au client un pouvoir qu'il n'a jamais eu dans toute l'histoire du commerce. Grâce à l'explosion d'Internet et des médias sociaux, celui-ci a la possibilité de donner et partager son avis en temps réel avec des centaines de milliers de personnes à travers le monde.

Dans un monde ultra-concurrentiel à faible croissance, il est indispensable d'**investir sur les entreprises qui mettent le client au cœur de leur stratégie**.

LA SATISFACTION CLIENT, UN ACCELERATEUR DE PERFORMANCE

Parmi les critères extra-financiers, le critère social qu'est l'actif client, est celui dont le lien avec la création de valeur est le plus tangible. Plus de vingt années de recherches académiques arrivent à une même conclusion : il existe bien une relation entre la satisfaction client et la génération de flux de trésorerie de l'entreprise[1].

Un niveau de satisfaction client élevé permet :

- De renforcer la fidélité des clients existants,
- De réduire les couts d'acquisition de nouveaux clients,
- D'absorber des augmentations de prix (pricing power),
- D'assurer dans le temps une stabilité du cash- flow.

[1] Trusteam Finance, Livre Blanc « La Satisfaction Client, moteur de performance financière » - Disponible sur demande

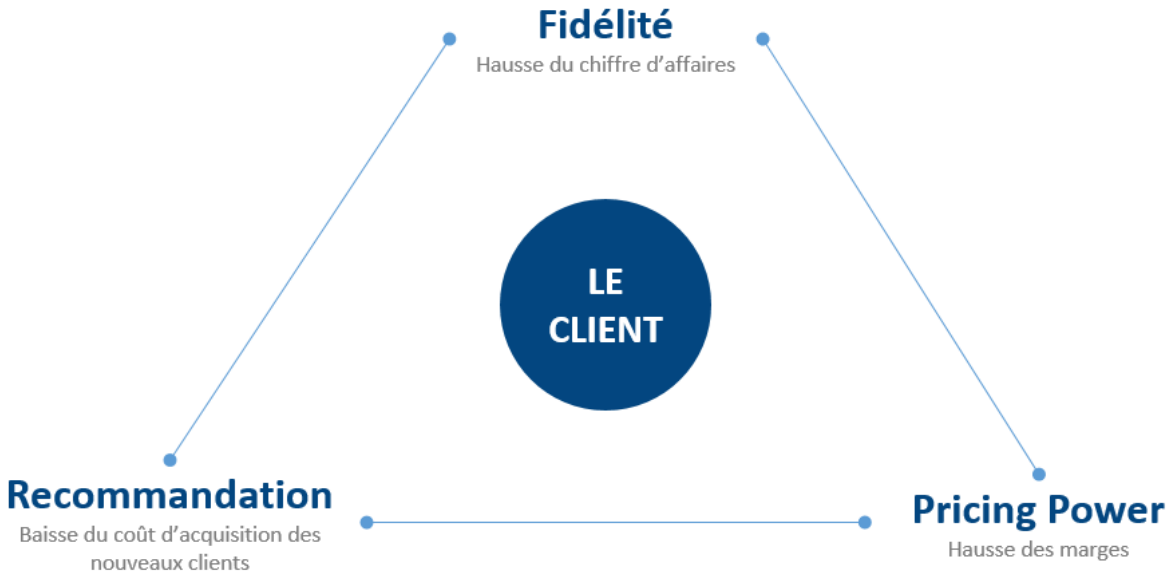


*Les trois leviers du lien entre Satisfaction Client et performance financière*
*Source : Livre Blanc Satisfaction Client et Performances Financières, Trusteam Finance*

La démarche **ROC, Return on Customer**, est pionnière et unique en Europe. Elle vise à sélectionner les sociétés leader en termes de satisfaction client pour faire de la satisfaction client un moteur de performance.

LA SATISFACTION CLIENT, LE CHAINON MANQUANT ENTRE PERFORMANCES FINANCIERES ET EXTRA-FINANCIERES

Mais cette performance n'est pas purement financière. La satisfaction client se nourrit d'autres critères ESG. Pour pleinement satisfaire ses clients, une entreprise doit également prendre en compte l'ensemble de ses parties prenantes, en particulier ses employés et ses fournisseurs. Elle doit avoir une gouvernance de qualité et des produits qui minimisent leurs impacts sur l'environnement. En effet, pour construire une relation de confiance sur le long terme avec ses clients, une entreprise doit s'appuyer sur de bonnes performances extra-financières.

La conception de l'ISR chez Trusteam Finance passe donc par un indicateur social : la satisfaction client. Cette dernière n'est pas seulement un critère extra-financier parmi tant d'autres. C'est **LE critère qui permet de faire le lien entre performances extra-financières et performances financières.**

D'un côté, le lien entre satisfaction client et performances financières a clairement été établi par plus de 20 années de travaux académiques et ne cesse de se renforcer à l'aune de la nouvelle « ère du client » dans laquelle nous évoluons. De l'autre, un management d'entreprise

centré sur le client est profondément lié à une gouvernance de qualité, la motivation de ses salariés et le respect de l'environnement[2].

Ce cercle vertueux passe en particulier via le lien entre Satisfaction Client et engagement des employés. Ce dernier a été montré par de nombreuses études académiques et particulièrement bien un de nos partenaire : l'Académie du Service, via le concept de symétrie des attentions ®.

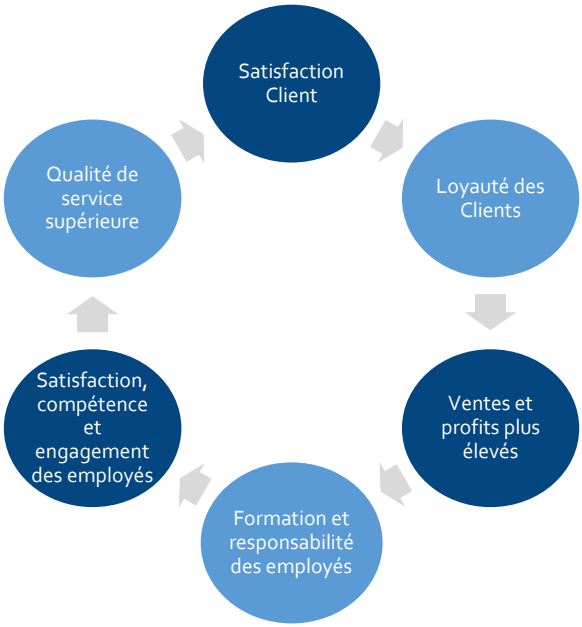


*Le cercle vertueux de la satisfaction client*
*Source : James Heskett, the value profit chain, Harvard Business School*

## TRUSTEAM FINANCE ET L'ISR

Avec un peu plus de 672m€ d'euros sous gestion d'encours bruts (576m€ net) au 31 décembre 2024 et 19 salariés, Trusteam Finance est une société de gestion indépendante avec une conviction forte : la prise en compte de la satisfaction client est un moteur de performance, financière et extra-financière.

[2] Livre Blanc ISR – 2018 - « ISR. La satisfaction client, pour une épargne responsable et performante » - Disponible sur demande

*Trusteam et L'ISR*

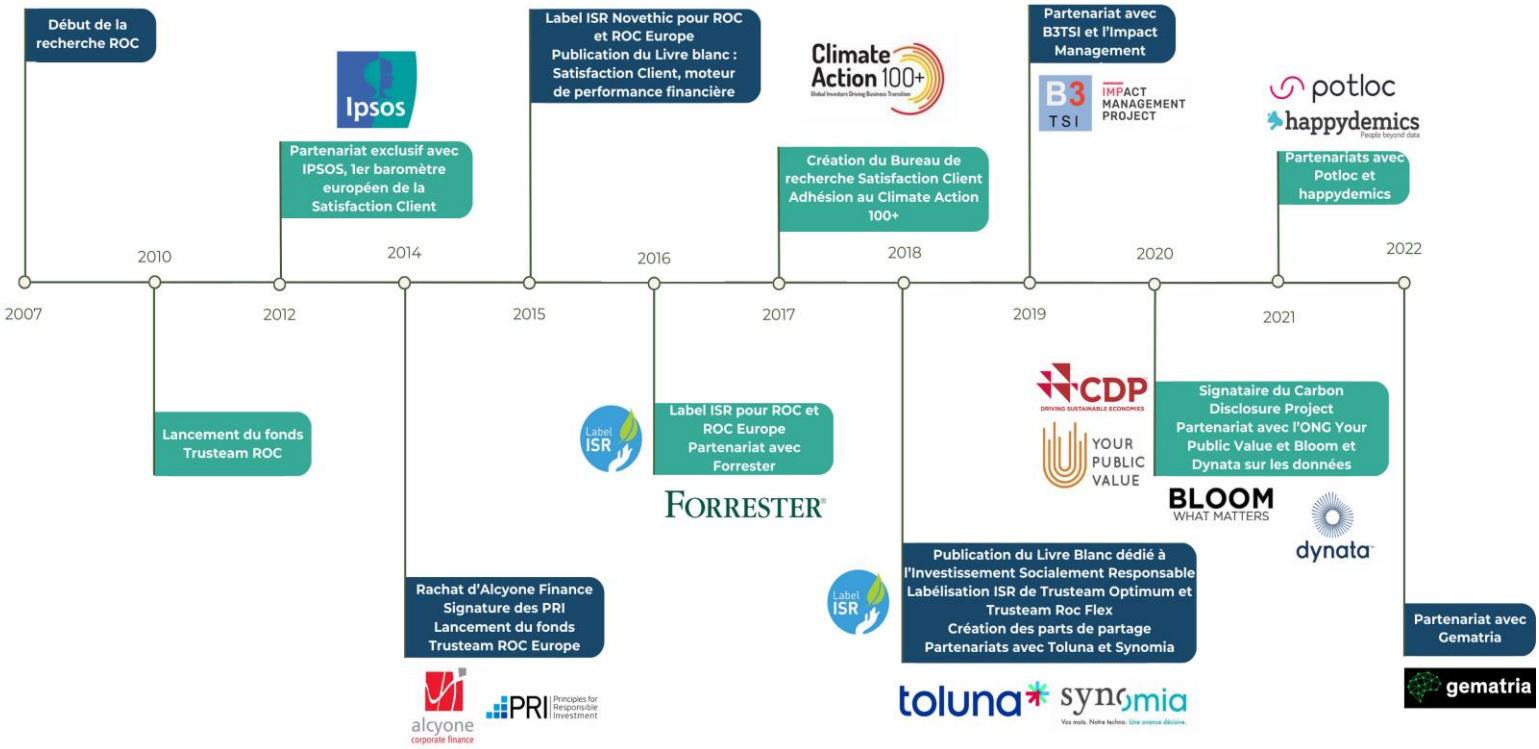


Trusteam Finance est signataire des PRI depuis juin 2014. Afin de mettre en œuvre ces principes, Trusteam Finance a pu s'appuyer sur l'expertise d'Alcyone Finance, société de gestion indépendante spécialisée dans l'ISR rachetée en 2013, qui faisait partie des premiers signataires français de cette initiative en 2006.

Pour en savoir plus, merci de consulter la page internet dédiée à l'ISR :
https://www.trusteam.fr/nos-engagements/

## 2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

| | |
|---|---|
| **Politique d'investissement responsable** | https://www.trusteam.fr/nos-engagements/<br>https://www.trusteam.fr/wp- https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/02/2024.02.09-Politique-dexclusion-Durabilite-2.pdf<br>https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/10/2024.10.17-Reporting-29-LEC-TF-2023-V2.pdf |

| | |
|---|---|
| **Politique de vote et d'engagement actionnarial** | https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2023/10/Politique_vote_et_engagement_FR.pdf |

## 2.4. Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

### Risques/Opportunités ESG

Depuis plus de 10 ans, nous avons construit chez Trusteam un process d'investissement que nous appelons le Process ROC, Return on Customer.

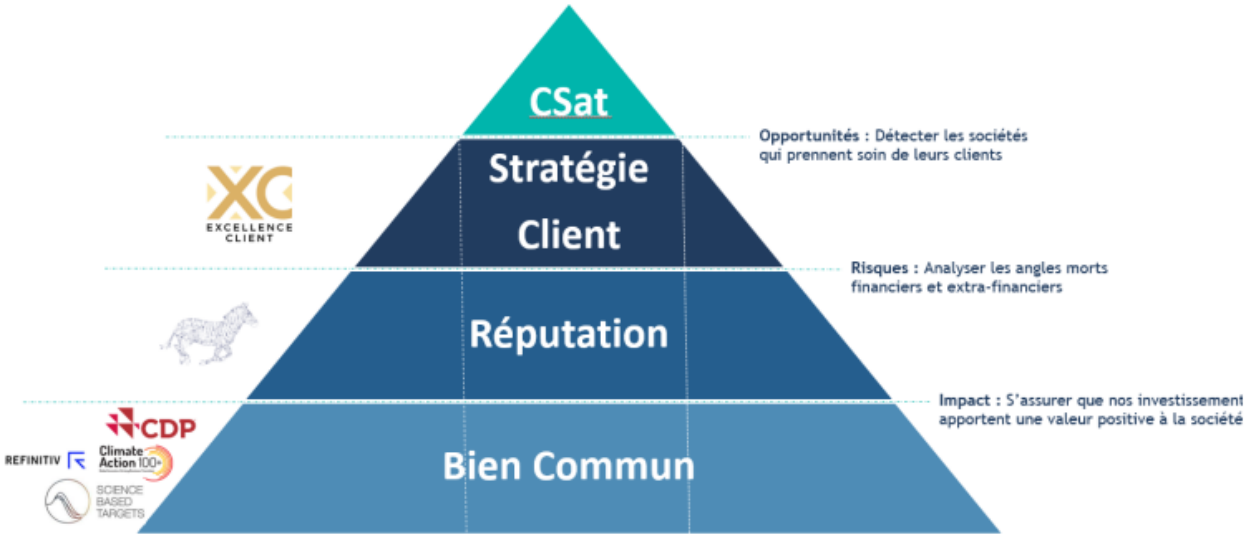

*Le process ROC*

Notre process de gestion s'articule sur quatre niveaux :

1. **La mesure de la satisfaction client** : nous ne pouvons pas savoir à la place du client. Personne ne le peut. Pas même l'entreprise. C'est pour cela que nous devons, avant tout, les écouter pour connaitre leur avis. Cette mesure externe, concrète et rationnelle, est la voix du client. C'est eux qui jugent si ce qui a été réalisé est satisfaisant ou pas. Pour ce faire, nous travaillons avec une quarantaine de fournisseurs de données. En particulier avec Ipsos, avec qui nous avons un partenariat exclusif depuis plus de 10 ans. Grâce à ces différents partenaires, nous réunissons des données de satisfaction client, de recommandation, de réputation, d'expérience… Ce qui nous permet de déterminer quelles sont les entreprises les plus plébiscitées par les clients.

2. **L'analyse de la Stratégie Client de l'entreprise** : nous vérifions que l'entreprise sait, elle aussi, écouter et répondre aux attentes de ses clients. Nous recherchons les entreprises qui sont par leur culture tournées vers le client, organisées vers un objectif commun qui vise à satisfaire le client. Pour le découvrir, nous analysons des critères extra-financiers qui font que l'entreprise est à même de prendre soin de ses clients, d'engager ses salariés et d'aligner toute l'organisation vers une même vision. Cette analyse est basée sur des rencontres avec le management et porte sur 4 piliers principaux : la connaissance des clients, la réponse à leurs attentes, la culture client et l'implication du management.
3. **Vérification des angles morts** : Nous analysons des angles morts qui ne seraient pas pris en compte par les deux premières étapes. Nous cherchons à nous assurer que la société a bien les moyens financiers d'accomplir sa Stratégie Client de façon pérenne : risques de réputation, de valorisation, de solidité financière. Réalisée par les gérants, cette étape est réalisée notamment grâce à l'outil propriétaire Company Watch.
4. **Monitoring ex-post de critères d'impact plus traditionnels** : nous vérifions que nos investissements ont bien un impact positif pour l'ensemble de la société via le suivi d'indicateurs ex-post[3]. Les données utilisées sont issues de Refinitiv.

**Risques/Opportunités liés aux controverses ESG**

Les controverses et risques de réputation sont monitorés par les gérants dans la troisième étape de notre process. A noter que la recherche monitore également la réputation des entreprises via la collecte d'études spécialisées, comme le Reptrak[4], qu'elle intègre dans notre base de données propriétaire lors de la première étape du process qui nous permet de vérifier l'impact, du point de vue des clients, de ces potentielles controverses.

Quant aux **risques spécifiques liés au changement climatique**, il est important de noter que nos portefeuilles et notre style de gestion font que nos risques directs en termes de développement durable, et en particulier de bilan carbone, sont beaucoup plus faible que dans une gestion traditionnelle. Du fait de nos nombreuses exclusions de fait (secteur pétrolier, minier…) et de notre taux de sélectivité élevé, notre portefeuille est moins carboné. Par exemple, conformément à la méthodologie de 29 LEC, au 30 juin 2024, Nous constatons donc que nos fonds sont sensiblement moins émetteurs que leur indices ou univers de référence. Selon les données à notre disposition, nos portefeuilles émettent entre 3 et 22 fois moins de CO2 que leurs indices de comparaison. Plus d'information ici.

Les conséquences directes du changement climatique et le calcul des impacts financiers d'un scénario d'augmentation des températures de 2°C sont moins pesants. Grâce à leur stratégie client, les entreprises en portefeuille ont la capacité de les transformer en opportunité. Prenons l'exemple de Saint-Gobain : conscient que le secteur du bâtiment est responsable de 40% des

[3] Données Bloomberg jusqu'à juin 2021, Refinitiv depuis, taux de couverture à retrouver dans le rapport sur la mesure d'impact disponible sur le site internet de Trusteam
[4] https://www.reptrak.com/

émissions de CO2 globales, le groupe a choisi de transformer cette menace en opportunité en proposant à ses clients des solutions plus responsables. Cela leur permet de mieux répondre aux attentes de leurs clients tout en gagnant en croissance et en marge.[5]

Nous vérifions ex-post certains indicateurs plus larges que ceux qui rentrent in extenso dans nos décisions d'investissement afin de monitorer des aspects qui pourraient affecter la « valeur commune » et la société en général. Ils sont pour nous la conséquence d'une politique client bien menée.

Une étude plus spécifique du lien entre notre politique d'investissement et les risques de transition, physique, investissement/désinvestissement bas-carbone a été réalisée dans le Reporting sur l'article 29 LEC au cours de l'année 2024.

## 2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

L'ISR étant au cœur de la stratégie de gestion de Trusteam Finance, l'ensemble des équipes sont impliquées dans l'activité d'investissement responsable :

- Les équipes de gestion gèrent les fonds,
- La recherche définit et suit l'univers des valeurs éligibles,
- Le développement commercial et la gestion privée font connaitre le process ROC aux clients et les transforment en ambassadeurs de notre vision de l'ISR,
- La conformité veille à la conformité de la gestion avec les principes qu'elle s'est fixée.

Trusteam s'est d'ailleurs doté en septembre 2018 d'une charte ISR évoquant la mission de notre entreprise de la sorte :

> *Trusteam est née de la volonté de donner du sens à l'épargne. Notre process ROC (Return on Customer), nous permet d'avoir une approche différente de l'investissement : simple et pragmatique. En remettant le client, principal actif de l'entreprise, au cœur de nos décisions d'investissement, nous rendons compréhensible la finance à nos clients et rappelons une évidence trop souvent oubliée : le patron, c'est le client !*
>
> *Notre mission est claire : regarder la réalité sous un autre prisme, celui du client, et distinguer les entreprises qui s'inscrivent dans un cercle vertueux et créent de la performance. Trusteam est ISR.*

## 2.6. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion

[5] https://www.dailymotion.com/video/x84ta5s

10 personnes équivalent temps plein (ETP) font partie des équipes ISR : 3 ETP personnes dans l'équipe de recherche Satisfaction Client dont la Responsable ISR, et 4.5 gérants (2.5 actions et 2 taux)
A noter que ces effectifs représentent 100% des équipes de recherche et 100% des équipes de gestion collective.

**Equipes de recherche et gestion**

**Jean-Sébastien Beslay, Président et Gérant action**

*Pionnier de la satisfaction client comme outil de performance financière, il est le garant du process de la gestion collective actions chez Trusteam Finance. Il gère les fonds Trusteam ROC PME et la poche actions de Trusteam ROC Flex.*

*Diplômé d'un DESS Fusions-Acquisitions, Jean-Sébastien Beslay a été responsable de l'activité valeurs moyennes européennes au sein de la société de Bourse Exane pendant près de 8 ans.*

**Capucine Beslay, directrice des investissements et Responsable ISR**

*Capucine rejoint Trusteam Finance en 2017. Diplômée d'un Master en Finance d'entreprise de l'Université Paris Dauphine, Capucine a connu diverses expériences : en tant qu'analyste junior en fusions-acquisitions à la Banque Hottinguer, puis en contrôle de gestion dans une start-up, et enfin, à la direction financière de Coca-Cola.*

**Matthieu Bernard, gérant action**

*Matthieu Bernard a rejoint Trusteam Finance en 2018. Il co-gère le fonds Trusteam ROC Europe. Diplômé de l'EDHEC, Matthieu Bernard a 5 ans d'expérience en fusion-acquisition à Londres, dont plus de 2 ans chez Morgan Stanley. Fin 2014 il rejoint ORIGIN Investing, une startup FinTech spécialisée dans le financement des PME, comme Directeur des investissements.*

**Farid Kassa, gérant action**

*Farid Kassa a rejoint Trusteam Finance 2019 où il co-gère le fonds Long/Short ROC, il gère désormais la partie actions de Trusteam Optimum. Farid a 17 ans d'expérience professionnelle sur les marchés financiers. Il a d'abord évolué comme analyste financier chez Exane BNP Paribas et Louis Capital Markets, puis comme gérant actions, au sein du département comptes propres d'Exane BNP Paribas, où il était chargé des valeurs financières. Farid est titulaire d'un master 2 en Economie & Gestion de l'Université Paris I Sorbonne et diplômé de la SFAF.*

**Michaël Yatime, gérant action et obligataire**

*Diplômé de la SKEMA Business School d'un MSc en Finance, Michaël Yatime possède 15 ans d'expérience dans la gestion d'actifs. Il dispose d'une double expertise crédit / actions et gère notamment les fonds Gaspal Obligations Court Terme, et les poches obligataires de Trusteam Optimum et Trusteam ROC Flex..*

**Marie-Laurence Biswang, gérante obligataire**

*Diplômée d'un DESS de Techniques Statistique et Informatique et de l'IFTA (Fédération Internationale des Analystes Techniques), Marie-Laurence Biswang a plus de 30 ans d'expérience dans la gestion d'actifs, elle gère les fonds Gaspal Obligations Court Terme et les poches obligataires de Trusteam Optimum et Trusteam ROC Flex.*

**Onja Rakotonirina, Support ESG**

*Onja Rakotonirina rejoint Trusteam Finance en 2013. Titulaire d'un master en contrôle comptabilité et audit, elle débute sa carrière dans un cabinet d'expertise comptable, puis la poursuit chez CACEIS, Euro VL et Natixis en valorisation FCPI et comptabilité OPCVM. Onja Rakotonirina rejoint en 2009 la Banque Monte Paschi en tant qu'opérateur back et middle office.*

**Quentin Varrier, Analyste quantitatif**

*Quentin Varrier rejoint Trusteam Finance en 2024. Diplômé de centrale Lyon et d'Imperial College de Londres en mathématiques et finance, il commence sa carrière à la Barclays en tant qu'analyste quantitatif. Au sein des équipes de Trusteam Finance, il développe des modèles liant financier et extra-financier, à intégrer à la gestion.*

## 2.7. Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ?

| Nom | Thématique | Coordination | Sociétés couvertes* | Date | Statut |
|---|---|---|---|---|---|
| **Lead investor** | | | | | |
| Climate action 100+ | Climat | 3CC /PRI/Cere | 9 | 2017 | En cours |
| CDP | Climat | CDP | 46 | 2018 | En cours |
| Nature Action 100+ | Biodiversité , | 3CC /PRI/Cere | 3 | 2023 | En cours |
| **Supporting investor** | | | | | |
| Acces to medicine Index | Santé | TM Foundatic | 2 | 2010 | En cours |
| Collaborative Engagement on Access to Medicine and SDG3 | | https://collaborate.unpri.org/group/2036/stream | | | |
| Anti-Bribery and corruption engagement | Corruption | PRI | 6 | 2013 | Clos |
| Acess to nutrition | Nutrition | TN Foundatio | 3 | 2014 | En cours |
| Bangladesh Investor Initiative (Rana Plazza) | Supply Chair | CERES | 17 | 2014 | En Cours |
| Sustainable Protein Index | Biodiversité , | FAIRR | 9 | 2018 | En cours |
| Centrales à Charbon - General Electric | Climat | As You Saw | 1 | 2018 | En cours |
| Know the Chain | Forced Laboiess & Human | | 19 | 2020 | En cours |
| Meat Sector during COVID-19 | Supply Chair | ICCR / FAIRR | 3 | 2020 | En cours |
| **Investor Statement - Signatory** | | | | | |
| Deforestation and forest fires in the Amazon | Biodiversité , | PRI / CERES | | 2019 | En cours |
| Investor Agenda | Climat | PRI | | 2019 | En cours |
| Net Zero for Airline Industry | Climat | PRI | | 2020 | En cours |
| Total | | | 118 | | |

## 2.8. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

360m€ au 31/12/2024

## 2.9. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ? Art. 173

Au 31/12/2024, les fonds ISR de la société de gestion représentent :

- 64% des encours totaux sous gestion (fonds et mandats) (vs 53% en 2023),
- 76% des encours des fonds gérés par Trusteam Finance (vs 60% en 2023),
- 84% des OPCVM gérés par Trusteam Finance (vs 65% en 2023).

## 2.10. Quels sont les fonds ISR ouverts au public, gérés par la société de gestion ?

Les 5 fonds sur lesquels portent ce code de transparence :

- Trusteam ROC Europe
- TF Global Client Focus
- Trusteam Optimum

- Trusteam ROC Flex
- Gaspal Obligations Court Terme

## 3. DONNEES GENERALES SUR LES FONDS ISR PRESENTES DANS CE CODE DE TRANSPARENCE

### 3.1. Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du / des fonds ?

Notre objectif est d'investir parmi les entreprises qui obtiennent les meilleurs scores de Satisfaction Client selon notre analyse. Nous cherchons ainsi avoir un impact ISR positif en privilégiant les émetteurs répondant à notre process ROC, "Satisfaction Client". Les fonds répondant à ce code de transparence ont pour objectif (ex.ante) de battre le taux de satisfaction client de leur indicateur de référence ou univers d'investissement.

En regardant la réalité sous un autre prisme, celui du client, les fonds ont pour objectif de distinguer les entreprises qui s'inscrivent dans un cercle vertueux et créent de la performance, financière et extra-financière. Nous souhaitons investir dans des entreprises qui prennent soin de leurs clients en ayant une « raison d'être » qui aligne leur intérêt avec celui de la société.

Sur l'ensemble de nos fonds labellisés, nous nous engageons à surperformer les indices de référence ou univers d'investissement sur les indicateurs suivants :

- Indicateur de satisfaction client (taux de couverture de minimum 90% du portefeuille et de l'indice de référence ou univers d'investissement). Celui-ci est calculé à partir de données de satisfaction client internes récoltées grâce aux partenaires avec lesquels nous travaillons partout dans le monde. Lorsque la donnée n'est pas disponible, il a été décidé d'utiliser les moyennes sectorielles de satisfaction client pour compléter les valeurs manquantes. Issues de notre base de données Quickbase, ces moyennes sectorielles sont ensuite minorées de 10% ou de 30% en cas de valeurs faisant partie de la liste d'exclusion. Par expérience, nous savons en effet que les sociétés présentes dans notre base sont bien généralement meilleures que leur secteur, c'est pourquoi nous appliquons ces décotes de 10% et 30% pour les valeurs qui ne sont pas dans la base de données.
- Indicateurs d'émissions GHG Scope 1, 2 et 3 : (taux de couverture de minimum 70% du portefeuille). A partir du 1er janvier 2022, les données sont issues du travail réalisé par le Carbon Disclosure Project. Et sont récoltées directement auprès des entreprises. Lorsque la donnée n'est pas disponible, le CDP travaille à partir d'estimations.

**FONDS ACTIONS**

L'objectif des fonds actions, Trusteam ROC Europe et TF Global Client Focus est d'investir selon le process extra financier « ROC », parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de leur univers d'investissement (approche en sélectivité) afin de surperformer sur 5 ans leur indice de référence (Euro Stoxx 50 TR pour ROC Europe, 60% du Morninstar Developped Market Net Return en euro et 40% de l'Euro Stoxx 50 TR).

## FONDS DIVERSIFIES

L'objectif de gestion de Trusteam Optimum est d'investir selon le process extra financier « ROC », parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement (approche en sélectivité), afin d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité 5 ans cible de 3% (*L'indice de comparaison correspond à un indicateur composite composé d'actions à 10% et d'obligations à 90%. Pour les actions, il s'agit de 821 sociétés appartenant au Morningstar Developed Market NR EUR et répondant aux critères géographiques du fonds. Pour les obligations, 759 émetteurs obligataires de l'OCDE, dont l'encours est d'au moins 300 millions, libellés en euros, présents sur des maturités (2/15 ans), High Yield ou Investment Grade et répondant aux critères géographiques du fonds)*

L'objectif de gestion de Trusteam ROC Flex est d'investir selon le process extra financier « ROC », parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement (approche en sélectivité) dans un cadre d'une gestion patrimoniale et sur une durée de placement de 3 ans,. Il s'agit de surperformer son indicateur de référence financier (composé de l'Euro Stoxx50 dividendes nets réinvestis pour 25%, de l'Euro MTS 3-5 ans pour 50% et de l'ESTER capitalisé pour 25%), net de frais. (*L'indice de comparaison correspond à un indicateur composite composé d'actions à 50% et d'obligations à 50%. Pour les actions, il s'agit de 2 470 sociétés appartenant au Morningstar Developed Market NR EUR et répondant aux critères géographiques du fonds. Pour les obligations, 749 émetteurs obligataires de l'OCDE, dont l'encours est d'au moins 300 millions, libellés en euros, présents sur des maturités (2/15 ans), High Yield ou Investment Grade et répondant aux critères géographiques du fonds.)*

## FONDS OBLIGATAIRE

L'objectif de gestion du Gaspal Obligations Court Terme est d'investir selon le process extra financier « ROC », parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin de réaliser sur une période de 12 mois, une performance supérieure à celle de l'indice composite constitué de 80% de l'ESTER capitalisé et de 20% de l'Euro MTS 1-3 ans (*L'indice de comparaison correspond à 458 émetteurs obligataires de l'OCDE, dont l'encours est d'au moins 300 millions, libellés en euros, présents sur des maturités (1/3 ans), High Yield ou Investment Grade et répondant aux critères géographiques du fonds)*

## Pour les stratégies de gestion, actions et taux

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en “sélectivité” par rapport à l'univers d'investissement noté. Cela signifie que la sélection des valeurs passe par un processus exigeant qui réduit d’au moins 25% le nombre de valeurs éligibles comparé à l’univers de départ ou à l’indice de référence.

Pour atteindre son objectif, la stratégie d’investissements du fonds a choisi comme premier filtre d’investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires, financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...), pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les critères de sélectivité varient selon les poches d’investissement. Pour les poches obligations, la sélection repose sur plusieurs facteurs, notamment l’éligibilité au taux, la dette à long terme et l’univers géographique, conformément au process ROC. Concernant la poche actions, la sélection prend en compte, la zone géographique ainsi que l’appartenance aux listes A, B, C, Or et M, conformément au process ROC. De plus, les critères de sélectivité (notation ESG > 90%, taux de sélectivité minimum) s’appliquent sur chaque poche.

Plus spécifiquement, la performance ESG est principalement mesurée par :

- Taux de satisfaction client (impact Social)
- Les’émission de CO2 totale (mT) scope 1-2 et 3 en absolue et en intensité (tCO2/m € investi) (impact Environnemental)
- Engagements anti-corruption (impact Gouvernance)
- Engagements contre le travail des enfants (Impact Droits de l’Homme)

Les performances ESG des portefeuilles sont disponibles :

- Trimestriellement avec une reprise mensuelle dans le Reporting financier du fonds,
- Annuellement dans un Reporting extra-financier spécifique,
- Annuellement, dans un rapport sur la performance ESG, qui reprend les définitions de ces indicateurs ainsi que leurs taux de couverture et leur évolution dans le temps.

Dans le cadre du label ISR, Trusteam Finance s’est engagé à surperformer son indicateur social et son indicateur environnemental de référence, à savoir :

- **Le taux de satisfaction client**

- **Les émissions de CO2 mesurées en absolue (MT) et en intensité carbone (tCO2/m € investi) scope 1-2 et 3**

Taux de couverture (%) des indices extra-financier de surperformance par fonds :

| T1 2024 | Total des émissions de CO2 (Scope 1-2-3) | Satisfaction Client |
|---|---|---|
| Trusteam ROC Europe | 89% | 100% |
| TF Global Client Focus | 94% | 100% |
| Trusteam Optimum | 87% | 100% |
| Trusteam ROC Flex | 88% | 100% |
| Gaspal Obligations Court Terme | 90% | 100% |
| Eurostoxx 50 | 96% | 100% |
| Indicateur TF Global Client Focus | 78% | 100% |
| Indicateur Trusteam Optimum | 53% | 100% |
| Indicateur Trusteam ROC Flex | 55% | 100% |
| Indicateur Gaspal Obligations Court Terme | 67% | 100% |

| T2 2024 | Total des émissions de CO2 (Scope 1-2-3) | Satisfaction Client |
|---|---|---|
| Trusteam ROC Europe | 88% | 100% |
| TF Global Client Focus | 94% | 100% |
| Trusteam Optimum | 91% | 100% |
| Trusteam ROC Flex | 90% | 100% |
| Gaspal Obligations Court Terme | 86% | 100% |
| Eurostoxx 50 | 96% | 100% |
| Indicateur TF Global Client Focus | 78% | 100% |
| Indicateur Trusteam Optimum | 46% | 100% |
| Indicateur Trusteam ROC Flex | 49% | 100% |
| Indicateur Gaspal Obligations Court Terme | 67% | 100% |

| T3 2024 | Total des émissions de CO2 (Scope 1-2-3) | Satisfaction Client |
|---|---|---|
| Trusteam ROC Europe | 85% | 100% |
| TF Global Client Focus | 92% | 100% |
| Trusteam Optimum | 95% | 100% |
| Trusteam ROC Flex | 99% | 100% |
| Gaspal Obligations Court Terme | 91% | 100% |
| Eurostoxx 50 | 97% | 100% |
| Indicateur TF Global Client Focus | 91 % | 100% |
| Indicateur Trusteam Optimum | 45% | 100% |
| Indicateur Trusteam ROC Flex | 49% | 100% |
| Indicateur Gaspal Obligations Court Terme | 67% | 100% |

| T4 2024 | Total des émissions de CO2 (Scope 1-2-3) | Satisfaction Client |
|---|---|---|
| Trusteam ROC Europe | 97% | 100% |
| | 97% | 100% |
| TF Global Client Focus | 100% | 100% |
| Trusteam Optimum | 96% | 100% |
| Trusteam ROC Flex | 97% | 100% |
| Gaspal Obligations Court Terme | 100% | 100% |
| Eurostoxx 50 | 100% | 100% |
| Indicateur TF Global Client Focus | 92% | 100% |
| Indicateur Trusteam Optimum | 58% | 100% |
| Indicateur Trusteam ROC Flex | 63% | 100% |
| Indicateur Gaspal Obligations Court Terme | 86% | 100% |

| T1 2025 | Total des émissions de CO2 (Scope 1-2-3) | Satisfaction Client |
|---|---|---|
| Trusteam ROC Europe | 97% | 100% |
| TF Global Client Focus | 100% | 100% |
| Trusteam Optimum | 99% | 100% |
| Trusteam ROC Flex | 99% | 100% |
| Gaspal Obligations Court Terme | 99% | 100% |
| Eurostoxx 50 | 100% | 100% |

| | | |
|---|---|---|
| Indicateur TF Global Client Focus | 47% | 100% |
| Indicateur Trusteam Optimum | 56% | 100% |
| Indicateur Trusteam ROC Flex | 60% | 100% |
| Indicateur Gaspal Obligations Court Terme | 89% | 100% |

## 3.2. Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du / des fonds ?

**Un axe de recherche interne unique en Europe**

Depuis 2007, Trusteam Finance a développé son expertise sur la satisfaction client en interne. En 2014, un effort très significatif a également été entrepris et l'organisation a été repensée avec la conversion au process ROC de l'ensemble de la gestion actions. En 2016, la société a investi dans la création d'un bureau de recherche interne en recrutant des analystes dédiés à la satisfaction client. En 2017, la collaboration avec l'Académie du Service pour le prix Excellence Client a enrichi notre questionnaire sur la culture client des entreprises. L'ensemble de la gestion collective et l'équipe de recherche de Trusteam Finance travaille maintenant sur le process ROC et l'analyse de l'actif client des entreprises. C'est donc une équipe de 10 personnes, la responsable de l'ISR et Directrice des investissements, 4 gérants actions, 2 gérants taux, 1 gérant-analyste, 1 analyste quantitatif à temps partiel et 1 personne support à temps partiel qui est dédiée à l'ISR.

L'ensemble de l'équipe de recherche a été mobilisé pour l'élaboration de ces reportings ESG, avec un engagement fort en faveur de la fiabilité et de la pertinence des indicateurs. Chaque membre a contribué à la sélection et à l'analyse des données, en veillant à ce que les indicateurs retenus reflètent au mieux la réalité des investissements.
Un travail approfondi a été mené pour garantir la robustesse méthodologique des indicateurs, notamment dans le passage d'une mesure absolue des émissions de $CO_2$ à une approche en intensité. Cette transition a nécessité une analyse fine des biais potentiels et des implications pour l'interprétation des résultats.

Au-delà de la simple collecte de données, l'équipe a également cherché à contextualiser ces indicateurs afin qu'ils offrent une vision fidèle des impacts ESG des investissements. Des échanges réguliers ont eu lieu avec les différentes parties prenantes pour affiner les méthodologies et assurer une transparence maximale.

**Moyens externes : instituts de sondages et spécialistes marketing de la satisfaction client**

Pour mesurer la satisfaction client, Trusteam Finance se base sur des enquêtes menées par des instituts de sondage. Depuis 2011, elle a noué un partenariat exclusif avec IPSOS

(http://www.ipsos.fr/ipsos-loyalty), troisième institut de sondage mondial, présent dans 86 pays avec plus de 15 000 salariés et pouvant s'appuyer sur un panel représentatif de plus de 4.7 millions de membres dans le monde. Ensemble, les deux sociétés ont développé l'étude de satisfaction client la plus large en Europe, incluant 20 secteurs dans 5 pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni). Depuis 2015 nous travaillons avec Forrester Research, spécialiste mondial de l'expérience client. En 2018, nous avons noué de nouveaux partenariats avec Synomia, dans l'intelligence artificielle et l'écoute des réseaux sociaux, Toluna, sur les sondages en ligne, et B3TSI, pour le B2B. En 2020, nous avons signé de nouveaux partenariats avec Bloom, spécialiste de la collecte et d'analyse de données sur les réseaux sociaux, et Dynata pour des enquêtes B2B. En 2021, nous avons commencé à travailler avec Happydemics et Potloc. Ils sont tous deux spécialistes des enquêtes réalisées sur les réseaux sociaux. Cette nouvelle méthodologie permet d'avoir des répondants plus « frais » que ceux présents dans les panels, mais surtout de pouvoir interroger des clients sur des secteurs encore de niche, ce qui n'est pas toujours possible avec des panels classiques. Enfin, en 2022, nous avons travaillé avec Gematria, entreprise spécialisée dans l'analyse de données de sentiment sur des questions ouvertes dans les questionnaires que nous pouvons mener. Plus largement, nous récoltons les données de plus de 40 instituts de sondage partout dans le monde que nous avons agrégées dans une base de données propriétaire comportant plus de 53 000 points de données, sur 8 000 entreprises.

Concernant l'analyse de la stratégie client de la société, l'identification de tendances et de nouveaux acteurs, Trusteam Finance est membre de l'AMARC (Association Française pour le Management de la Réclamation Client - http://www.amarc.asso.fr/). Nous travaillons également avec l'Académie du Service dans le cadre du prix Excellence Client. Trusteam est également membre du réseau ESOMAR, qui réunit les professionnels du *market research* pour avoir accès à des rapports sur les tendances clients. Les données d'impact ISR ex-post sont remontées de Refinitiv depuis juin 2021 (auparavant remontées de Bloomberg) et du CDP.

**Moyens internes : une équipe dédiée à la méthodologie ROC**

Des moyens significatifs ont été mis en œuvre en interne pour constituer une équipe dédiée à la méthodologie ROC (cf. 1/c/). L'équipe de recherche satisfaction client collecte, analyse et utilise également les données d'une vingtaine d'établissements de sondages basés aux Etats-Unis, en Europe, en Asie, en Amérique Latine ou en Afrique qui réalisent des enquêtes de satisfaction client. Une de ces sources est par exemple l'ACSI (American Consumer Satisfaction Index), créé en 1994 par Claes Fornell, professeur à l'université du Michigan et spécialiste de la satisfaction client (cf. 2/a/).

Des informations sont également collectées lors d'échanges avec les entreprises. En plus des sources d'informations traditionnelles déclaratives (rapports annuels, rapport développement durable, site Internet, presse spécialisée…), un questionnaire centré sur la stratégie client est envoyé aux entreprises pour collecter l'information la plus adaptée possible. Les questions posées sont très simples : « Qui sont vos clients, pourquoi viennent-ils chez vous, comment mesurez-vous leurs attentes, comment traitez-vous leurs réclamations ?... » et ont pour but

d'analyser la cohérence de la stratégie client, ses moyens et ses résultats. Ils rentrent en compte dans la seconde étape du filtre Satisfaction Client. L'objectif est de prendre en compte en priorité la voix du client et la confronter au discours tenu par la société.

Les données d'enquête, les informations issues des échanges et des sources documentaires, ainsi que les retours de questionnaires centrés sur la culture client sont intégrés dans une base de données propriétaire unique, accessible par les gérants. Ces informations sont également partagées régulièrement avec les équipes commerciales pour mieux expliquer la méthodologie à nos clients.

## 3.3. Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

Le premier critère ESG pris en compte est la Satisfaction Client, dès la première étape du process ROC.

Dans la deuxième étape du process, nous évaluons la qualité de la « Stratégie Client » de la société. Or, maintenir des scores de satisfaction élevés demande d'avoir des employés engagés, une gouvernance alignée et un impact environnemental maitrisé. Pour savoir si cela est le cas, nous analysons des critères extra-financiers, des critères ESG et DH, via le prisme de la satisfaction client.

Pour les **critères environnementaux**, nous analysons par exemple si les attentes environnementales des clients sont prises en compte dans la réalisation des produits et des services. Nous demandons également aux entreprises comment leurs produits et leurs services permettent à leur client d'améliorer leur empreinte environnementale et de mieux s'adapter au changement climatique.
Le but de cette analyse est de comprendre si l'entreprise sait réellement écouter ses clients, en connait les attentes et en tire parti en produisant des produits et des services qui seront des opportunités environnementales. La seule manière pour une entreprise d'avoir un impact positif sur ses parties prenantes, quelles qu'elles soient, est bien d'écouter ses clients. Proposer des solutions durables qui ne répondent pas aux attentes des clients n'aboutira à rien puisqu'il y a de fortes chances que les produits ne soient pas vendus. Pour maximiser l'impact bénéfique de ses opportunités environnementales, il faut que ces produits et services répondent aux attentes des clients et non aux envies des ingénieurs des services R&D des sociétés.

Afin de compléter l'analyse de la stratégie client et des classements de satisfaction client, le choix a été fait au premier trimestre 2021 d'introduire un critère environnemental. L'importance des problématiques environnementales aux yeux des clients aujourd'hui font d'un tel critère une priorité pour les entreprises. Il nous semble donc important d'introduire un critère sur le sujet. Par ailleurs, l'introduction d'une telle mesure nous permettra également de compléter notre analyse et d'ouvrir l'univers éligible à des valeurs pour lesquelles nous n'avions pas de données client jusqu'ici.

Le critère sélectionné est une note donnée par le CDP (Carbon Disclosure Project). Le CDP est une organisation mondiale à but non lucratif, qui détient la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises. Tous les ans, une campagne d'envoi de questionnaires est menée. Les entreprises sont invitées à répondre à des questions liées à leur gestion environnementale, à leur prise de conscience des enjeux environnementaux, à la publication des données environnementales et aux bonnes pratiques mises en place. Les notes attribuées vont de D- à A. Plus de détails sur la méthodologie du CDP ici : https://www.cdp.net/en/companies/companies-scores. Pour pouvoir prétendre à une éligibilité, une société doit avoir un score supérieur ou égal à C-, ce qui nous permet de garder un taux de sélectivité d'au moins 20%.

Les **critères sociaux** sont essentiels dans la bonne mise en œuvre d'une stratégie client sont l'engagement des employés et la création d'un climat de confiance. L'employé est la courroie de transmission entre les produits de l'entreprise et ses clients. Pour qu'un client soit satisfait, les employés doivent rester engagés. C'est ce qu'on appelle la Symétrie des Attentions © . En conséquence, l'absentéisme est plus faible, la diversité plus élevée, la corruption enrayée, la formation plus fréquente. Ce type de management demande un réel « empowerment » des salariés, plus de flexibilité, d'inclusion et donc moins de discrimination.
Dans les critères sociaux, nous analysons par exemple la formation et l'embauche en fonction des qualités clients.

Une entreprise qui a une réelle stratégie client doit être dirigée en pensant au client. Nous analysons par exemple, dans les **critères de gouvernance**, la composition des conseils d'administration et de la direction pour savoir s'il y a au moins une personne qui porte la voix du client et si les intérêts sont alignés dans un seul but : satisfaire les clients. Cette mission doit être portée par les dirigeants, avec une rémunération également indexée sur cette mission. Ces critères sont d'ailleurs liés à notre politique de vote.

Finalement, en se référant aux standards internationaux, on peut établir la grille de correspondance suivante entre les critères que nous étudions via notre analyse de la stratégie client et les critères ESG tels que décrits dans le GRI4, le pacte mondial ou les Objectifs du Développement Durable de l'ONU :

| Question portant sur la thématique | GRI 4 | Correspondance avec les critères<br>Pacte mondial | Objectif du Développement Durable (ODD) |
|---|---|---|---|
| E | 102-21 : Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux<br>102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes<br>102-44 : Enjeux et préoccupations majeurs soulevés<br>201-2 : Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique<br>302-3 : Intensité énergétique<br>302-5 : Réduction des besoins énergétiques des produits et des services<br>417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage<br>417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing | 7. appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.<br>8. prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.<br>9. favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. | Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable<br>Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation<br>Objectif 11. Faire en sorte que les villes et établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables<br>Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions |
| S | 102-16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite<br>102-21 : Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux<br>102-29 : Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux<br>102-40 : Liste des groupes de parties prenantes<br>102-42 : Identification et sélection des parties prenantes<br>102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes<br>102-44 : Enjeux et préoccupations majeurs soulevés<br>102-56 : Vérification externe<br>202-1 : Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local<br>202-2 : Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale<br>401-1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel<br>401-2 : Avantages octroyés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel<br>401-3 : Congé parental<br>401-1 : Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles<br>403-2 : Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail<br>403-3 : Travailleurs chez lequels le taux d'incidence et le risque de maladies professionnelles sont élevés<br>404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé<br>404-2 : Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition<br>404-3 : Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière<br>405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés<br>406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises<br>412-2 : Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme<br>417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage | 6. contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. | Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge<br>Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage ouvertes tout au long de la vie<br>Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles<br>Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous<br>Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables |
| G | 102-14 : Déclaration de la stratégie de développement durable<br>102-20 : Responsabilité de la direction en ce qui concerne les enjeux économiques, environnementaux et sociaux<br>102-22 : Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités<br>102-26 : Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie<br>102-27 : Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé<br>102-32 : Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable<br>102-35 : Politiques de rémunération<br>102-36 : Processus de détermination de la rémunération<br>102-37 : Implication des parties prenantes dans la rémunération<br>102-38 : Ratio de rémunération totale annuelle<br>102-39 : Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle<br>102-47 : Liste des enjeux pertinents<br>103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre<br>201-1 : Valeur économique directe générée et distribuée<br>405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes<br>418-1 : Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients | | Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous<br>Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre |

Dans la troisième partie de l'analyse, l'analyse financière réalisée par les gérants dans Company Watch, la note de structure intègre également d'autres critères ESG puisqu'elle prend en compte une note qualitative sur la qualité du management :

- Gouvernance : actionnariat/gouvernance, dépendance à quelques personnes clés.
- Social : maîtrise de la chaîne de production, capacité à attirer les talents.

.

### 3.4. Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?

En matière climatique (cf. Q 2.4), nous prenons en compte principalement les opportunités favorisant une économie bas-carbone : dans notre évaluation de la Stratégie Client (2eme étape du Process ROC), nous analysons comment les produits et services de l'entreprise vont permettre à leurs clients de mieux s'adapter aux changements climatiques (cf. Q. 3.3).

Quant aux risques physiques (l'exposition aux conséquences physiques directement induites par le changement climatique) et de transition (l'exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone), ils sont monitorés par les gérants dans la troisième partie du process, liés aux « angles morts », principalement par l'analyse des controverses environnementales (cf. 2.4). Notons tout de fois qu'au vu des biais sectoriels induits par notre process ROC, les fonds ne sont très que peu, voire pas, exposés aux secteurs les plus à risques.

La compatibilité de notre process ROC avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique est expliquée plus largement dans notre rapport 29 LEC.

### 3.5. Analyse des plans de transition climatique des émetteurs en portefeuille

S'assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons sont bien en route vers le Net Zéro est une étape cruciale dans notre contribution, en tant qu'investisseur, à la lutte contre le changement climatique. Et c'est via l'engagement actionnarial que nous sommes, en tant qu'investisseur, un acteur de cette transition. Nous sommes convaincus que le dialogue que nous menons avec les entreprises, a un impact.

C'est pourquoi en 2021 nous avons lancé le « Sprint net Zéro », une large campagne menée en partenariat avec d'autres investisseurs avec pour objectif de contacter toutes les entreprises en portefeuilles n'ayant pas pris d'engagement Net Zéro afin d'en comprendre la raison et de leur rappeler l'importance que cela a pour les investisseurs, en alignement avec notre propre objectif d'avoir au moins 90% de nos actifs ISR engagés dans cette voie.

Cette route vers le Net Zero se déroule selon nous en plusieurs étapes : tout d'abord un engagement pris par le top management de la société, publiquement, de prendre le chemin du Net Zero. Et ensuite la bonne mise en place d'une stratégie robuste permettant d'atteindre cette cible.

Nous analysons plus précisément trois points comme suit :

- Analyse des différentes cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1, 2 et 3), ainsi que les ambitions à court, moyen et long terme. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expertise de la Science Based Targets Initiative[6] et nous considérons que l'émetteur la

[6] https://sciencebasedtargets.org/

validation de la cible de réduction des émissions par SBTi constitue le point de départ d'un plan de transition.

- Analyse des moyens mis en œuvre par l'émetteur pour atteindre ses objectifs. Nous utilisons ici un indicateur publié par le Carbon Disclosure Project réunissant un certain nombre de points quant à la stratégie des émetteurs. Ci-dessous une liste non exhaustive des points pris en compte dans cet indicateur de « strategy & planning » :
    - *Votre organisation utilise-t-elle l'analyse de scénarios liés au climat pour éclairer sa stratégie ?*
    - *Quantifiez la part en pourcentage de vos dépenses/recettes qui est alignée sur la transition climatique de votre organisation.*
    - *Dans la comptabilité financière de votre organisation, identifiez-vous les dépenses/recettes qui sont alignées sur la transition climatique de votre organisation ?*
- Analyse de la gouvernance mise en place afin de mener à bien cette stratégie. Nous utilisons ici l'information publiée par le Carbon Disclosure Project précisant la ligne de reporting du responsable « Sustainability » de l'émetteur. Plus celui-ci est proche du PDG ou DG, plus nous considérons que la gouvernance permettra d'atteindre les objectifs et de dérouler la stratégie mentionnés précédemment.

Lorsque l'information n'est pas disponible via le CDP, nous la cherchons par nous-mêmes via l'analyse des rapports annuels, rapports extra-financiers ou tout autre source qui nous semble robuste et crédible. Afin de valider notre analyse, lorsque celle-ci a des répercussions sur la politique de vote, nous entamons un dialogue avec la société pour amorcer une démarche d'engagement et vérifier que nos informations sont à jour.

Pour les secteurs les plus émetteurs (énergies fossiles, construction, automobile, aviation), nous nous engageons avec les entreprises et étudions en détail leurs plans de transition. Nous utilisons alors le cadre de référence du Climate Action 100+[7]. Le détail de nos actions d'engagement est disponible dans notre politique d'engagement.[8]

Nous avons donc établi une table de correspondance (cf. ci-dessous) entre le cadre d'analyse du Carbon Disclosure Project et le benchmark du Climate Action 100+, afin de mettre en évidence les nombreux points de convergence qui justifient selon nous leur utilisation complémentaire. Cette table est disponible en annexe de ce document.

[7] https://www.climateaction100.org/
[8] https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2023/11/Politique_vote_et_engagement_FR.pdf

| QUESTIONS CDP | | | ance to other Frames | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Categorg | 2023 Question number | Question text | CDP Transition Pla | CA100+ | CA100+ Detail | 2023 Dataset Locati |
| C1 Governance | C1.1 | Is there board-level oversight of climate-related issues within your organization? | Yes | Yes | 8.1 | Governance & Strategy |
| | C1.1a | Identify the position(s) (do not include any names) of the individual(s) on the board with responsibility for climate-related issues. | Yes | Yes | 8.1 | Governance & Strategy |
| | C1.1b | Provide further details on the board's oversight of climate-related issues. | Yes | | | Governance & Strategy |
| | C1.1c | Why is there no board-level oversight of climate-related issues and what are your plans to change this in the future? | | | | Governance & Strategy |
| | C1.1d | Does your organization have at least one board member with competence on climate related issues? | Yes | Yes | 8.3 | Governance & Strategy |
| | C1.2 | Provide the highest management-level position(s) or committee(s) with responsibility for climate-related issues. | Yes | Yes | 8.1 | Governance & Strategy |
| | C1.3 | Do you provide incentives for the management of climate-related issues, including the attainment of targets? | Yes | Yes | 8.2 | Governance & Strategy |
| | C1.3a | Provide further details on the incentives provided for the management of climate-related issues (do not include the names of individuals). | Yes | | | Governance & Strategy |
| | C-FS1.4 | Does your organization offer its employees an employment-based retirement scheme that incorporates ESG criteria, including climate change? | | | | Governance & Strategy |
| C3 Business Strategy | C3.1 | Does your organization's strategy include a climate transition plan that aligns with a 1.5°C world? | Yes | Yes | 2.3 | Governance & Strategy |
| | C3.2 | Does your organization use climate-related scenario analysis to inform its strategy? | Yes | Yes | 10.2 | Governance & Strategy |
| | C3.2a | Provide details of your organization's use of climate-related scenario analysis. | Yes | Yes | 10.2 | Governance & Strategy |
| | C3.2b | Provide details of the focal questions your organization seeks to address by using climate-related scenario analysis, and summarize the results with respect to the focal questions. | Yes | | | Governance & Strategy |
| | C3.3 | Describe where and how climate-related risks and opportunities have influenced your strategy. | Yes | Yes | 10.2-5.1 | Governance & Strategy |
| | C3.4 | Describe where and how climate-related risks and opportunities have influenced your financial planning. | Yes | Yes | 6.1 | Governance & Strategy |
| | C3.5 | In your organization's financial accounting, do you identify spending/revenue that is aligned with your organization's climate transition? | Yes | Yes | 5.1-5.2-6.1-6.2 | Governance & Strategy |
| | C3.5a | Quantify the percentage share of your spending/revenue that is aligned with your organization's climate transition. | Yes | Yes | 5.1-5.2-6.1-6.2 | Governance & Strategy |
| | C3.5b | Quantify the percentage share of your spending/revenue that was associated with eligible and aligned activities under the sustainable finance taxonomy in the reporting year. | | | | Governance & Strategy |

## 3.6. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…) ?

La méthodologie d'analyse et d'évaluation des émetteurs repose sur notre process ROC qui mesure de l'orientation client des entreprises. Elle nous permet d'obtenir un score ROC (de 0 à 10) et de classer l'entreprise suivant une typologie satisfaction client.

*Notre Process ROC*

Le score ROC, qui nous permet de déterminer la qualité ESG d'un émetteur, est la combinaison de plusieurs scores :

- Un score E1, qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client) et qui est constitué de l'ensemble des données client qui remontent de nos différents partenaires (une quarantaine)
- Un score E2, qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client)
    - Un questionnaire est envoyé aux sociétés, relatif à leur orientation client et aux moyens qu'elles mettent en œuvre pour s'assurer un niveau de satisfaction élevé et durable.
    - Une fois les réponses reçues, nous associons une note à chaque réponse en fonction d'une grille de notation prédéfinie. Cette démarche permet l'obtention d'un score global.
    - Ensuite, dans l'objectif de valider les réponses aux questions obtenues, nous organisons un rendez-vous physique/téléphonique afin d'avoir plus de détails et d'échanger avec le management sur la thématique de la Satisfaction Client.

- Un score CDP : il correspond à des notes allant de A à D, qui sont mises à jour annuellement et est utilisé dans le calcul du score ROC lorsque l'analyse client n'est pas assez robuste (pas d'information sur les trois dernières années)

La note d'analyse de la stratégie client prend donc désormais en compte la note du questionnaire et celle attribuée au rendez-vous physique/téléphonique. Si nous n'avons pas pu obtenir de réponse au questionnaire, nous basons alors le score de stratégie client sur l'analyse des documents disponibles de la société et des rencontres avec le management

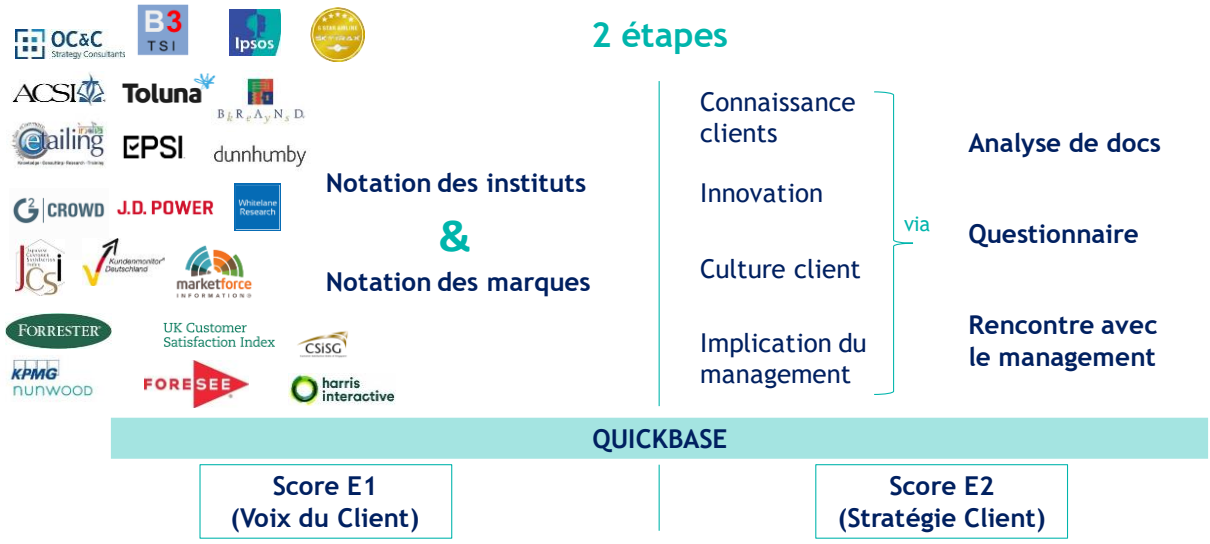


Score ROC = Voix du client (E1) x Analyse Stratégie Client (E2)

À la suite de cette double analyse, les entreprises sont également classées selon les règles d'éligibilités suivantes, différentes entre actions et obligations. En effet, l'intentionnalité n'est pas la même entre les actions, qui visent à avoir un impact positif (Positive Impact) et les taux, qui visent à minimiser les potentiels effets négatifs (Do Not Harm).

Le score E2 est composé de la note au questionnaire. Celui-ci est composé de 21 questions, abordant des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ci-dessous quelques exemples de questions :

- Environnement : Comment aidez-vous vos clients à faire face au réchauffement climatique ? Avez-vous pris un engagement Net Zero validé par SBTi ?
- Social : Mesurez-vous régulièrement la satisfaction de vos clients ? L'engagement des collaborateurs est-il mesuré ?
- Gouvernance : La rémunération variable comprend-elle des critères relatifs à la satisfaction client ? Existe-t-il un Chief Customer Officer ?

Chacune des réponses se voit attribuée une note à partir d'un barème prédéfini et similaire pour toutes les entreprises analysées, afin d'obtenir un score sur 100. La contribution de chacun des piliers dans le score est la suivante :

- Environnemental : 21%
- Social : 58%
- Gouvernance : 21%

Le process ROC s'appuyant sur la satisfaction client, critère social, comme premier critère d'investissement, le poids de ce critère reste prépondérant. Cependant, comme démontré dans le livre blanc ISR paru en 2018, il existe un lien intrinsèque entre la satisfaction client et les préoccupations environnementales et de gouvernance, c'est pourquoi c'est pilier représentent plus de 20% de ce score.

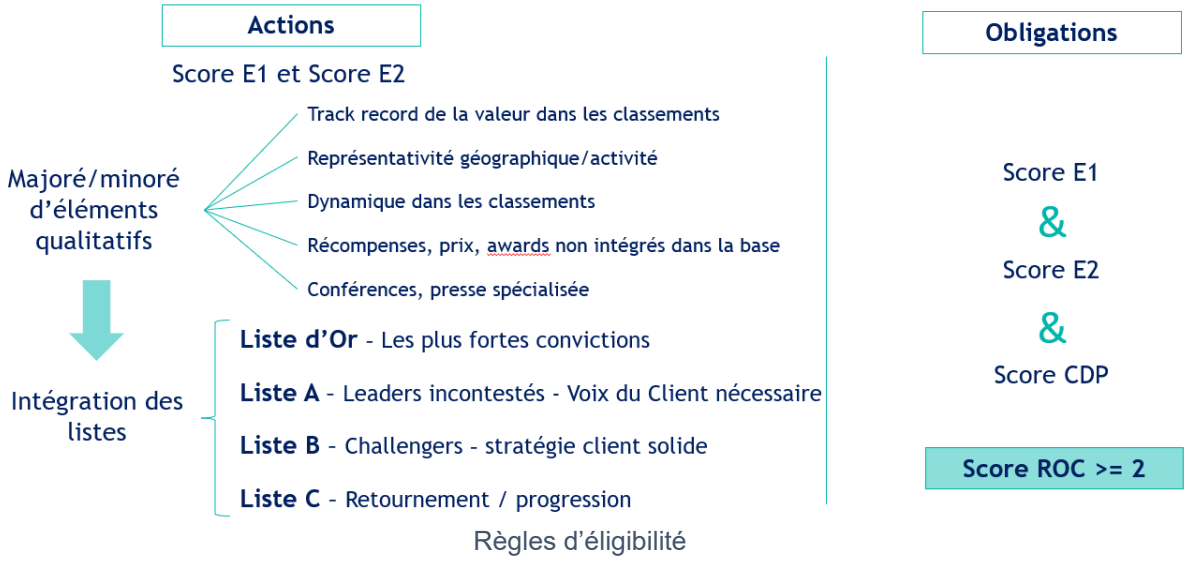


En cas d'absence de données quantitatives nécessaires au calcul du score E1, le score ROC est calculé à partir du score E2 et du score CDP. Dans ce cas, le score CDP compte alors pour 35% du score E2.

Pour les obligations, sont éligibles les émetteurs ayant une note supérieure ou égale à 2, ce qui exclut, environ un quart, des sociétés étudiées.

Pour les actions, sont éligibles les émetteurs appartenant à aux listes d'éligibilité action :

- Liste d'Or : Plus fortes convictions de l'équipe de Recherche
- Liste A : Leader incontesté, appuyée par une voix du client robuste
- Liste B : Challenger avec une stratégie client solide
- Liste C : Société en retournement ou en progression
- Liste M : société issue d'un modèle mathématique d'analyse de corrélation de la satisfaction client et de la performance financière

L'appartenance à ces listes se fait en fonction des scores E1 et E2, majorés/minorés d'éléments qualitatifs :

- Track record et dynamique de la valeur dans les classements
- Périmètre des données clients disponible (représentativité géographique et des activités)
- Autres sources documentaires permettant d'appuyer la réalité de la stratégie client de la société (récompenses, conférences, presse spécialisée…)

Avant 2020, l'éligibilité des actions se faisait sur la base d'un score ROC supérieur à 5. Le passage à la nouvelle méthodologie permet d'apporter un complément qualitatif au score ROC qui est automatisé mais ne change pas significativement le taux de sélectivité qui reste d'environ 80%.

**Limites méthodologiques**

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière sont :

- La disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score ROC des entreprises.
- La représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.
- Les aspects qualitatifs de l'intégration de la dynamique positive ou négative du score ROC de l'entreprise
- La subjectivité des informations qualitatives émises par l'analyste extra financier.

## 3.7. À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

**Fréquence de révision**

Notre base de données propriétaire est mise à jour en continu non seulement lors de la publication de nouveaux classements de satisfaction client.

Les analyses sont revues au minimum tous les 3 ans par l'équipe de recherche pour garantir l'éligibilité de la société au process d'investissement de Trusteam. (Cela peut être un entretien

avec les entreprises, un classement de satisfaction client ou une analyse de documents). Cependant, certains événements peuvent entrainer une révision plus rapide des analyses :

- Un changement de stratégie
- Un changement de management
- L'entrée d'un disrupteur sur le marché
- Un événement géopolitique, ou macroéconomique ou tout événement exogène à l'entreprise
- Une modification importante au niveau du capital
- Une acquisition de taille significative

La méthodologie de notre process ROC évolue sur la base d'améliorations continues. Ces changements sont portés à la connaissance du public lors de la mise à jour de ce Code de transparence, au minimum annuellement. La méthodologie des études propriétaires sont revues annuellement dans le cadre de nos partenariats.

**Gestion des controverses**

Les controverses relatives aux thèmes influant sur la réputation de la société (cf. 2.3) sont suivies au quotidien car elles peuvent potentiellement influencer la satisfaction future des clients et leurs comportements de ré achat.

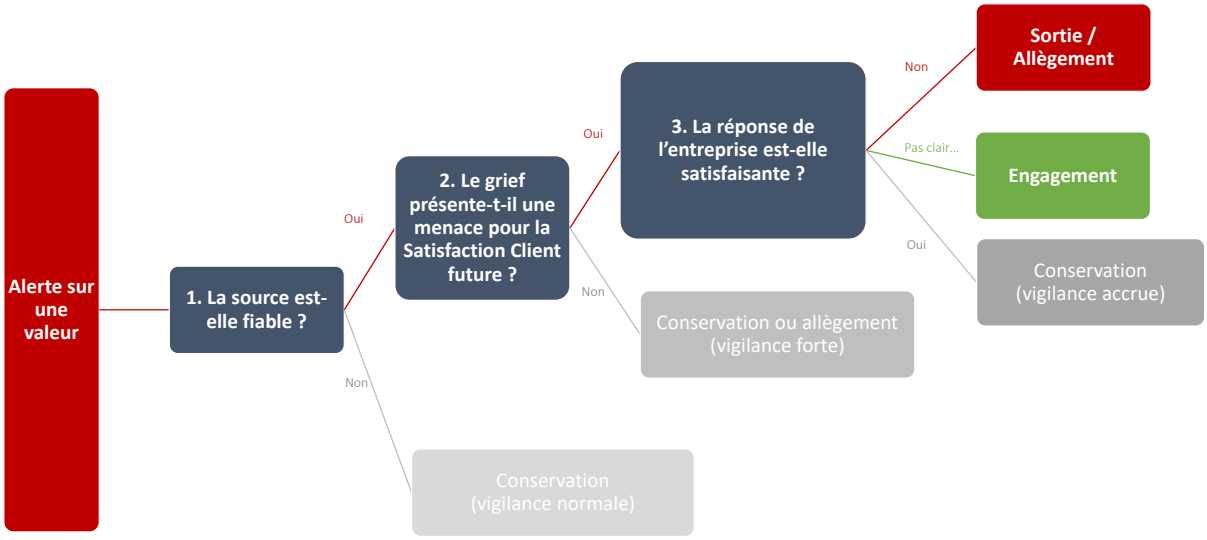


Procédure de suivi des valeurs suite à une alerte ISR

Les valeurs en portefeuille et leurs actualités sont suivies par les gérants. L'analyse des controverses passées fait partie de l'analyse réalisée dans la troisième étape du process, formalisée dans Company Watch.

Une controverse est identifiée directement par le gérant (article de presse, rapport d'ONG…). Une fois une controverse identifiée, elle est analysée pour savoir si sa source est fiable, et si son grief porte sur un sujet qui pourra influer sur la satisfaction client future. Si c'est le cas, la

réponse de l'entreprise est alors analysée. Si celle-ci est clairement insuffisante, son éligibilité peut être remise en cause. Si la réponse est appropriée, elle est gardée en portefeuille. Et si la réponse n'est pas suffisamment claire, une procédure d'engagement à plus long terme est ouverte : il s'agit de dialoguer avec l'entreprise afin de mieux comprendre ses pratiques et de l'aider à les améliorer.

A titre indicatif, le temps de cette démarche de suivi d'une controverse est estimé entre 2 et 6 mois. Mais, pour assurer la plus grande qualité possible à nos analyses, nous nous laissons la liberté de dépasser ce délai en fonction du dialogue avec l'entreprise et les parties prenantes. Ce temps peut être plus long dans le cas d'une démarche d'engagement qui, par définition, s'inscrit dans la durée. Un titre pourrait donc être conservé en portefeuille, malgré une controverse en cours, si des due diligences ou des procédures de vérifications internes sont en cours au sein de Trusteam Finance.

# 4. PROCESSUS DE GESTION

## 4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Les résultats de la recherche ESG (cf. Q3.5) sont pris en compte dans la définition d'un univers d'investissement éligible, avec des seuils différents pour les taux et les actions. La construction du portefeuille qui en découle est elle aussi différente.

Sur les fonds actions, ou les poches actions des fonds mixtes, les univers d'investissement sont constitués des entreprises cotées sur les principales places boursières des zones géographiques du fonds (extrait réalisé à partir de la base de données Factset) et analysées par notre process ROC « Satisfaction Client ». Il s'agit donc des entreprises présentes en liste Or, A, B, C, M, D et les entreprises présentes en liste d'exclusion (liste E)[9].

Sont éligibles à l'investissement de nos fonds actions (hors TF Global Client Focus) , ou poche actions des fonds obligataires, les émetteurs appartenant aux listes Or, A, B, C ou M définie. Le degré de sélectivité qui en découle est d'environ 30% (ie 70% des valeurs sont exclues). Cela constitue notre univers investissable.

Seul le fonds TF Global Client Focus fait exception à cette règle, il se concentre uniquement sur les leaders de la satisfaction client, à savoir les entreprises présentes dans les listes Or, A et M.

Sur les fonds obligataires, ou les poches obligataires des fonds mixtes, L'univers d'investissement est constitué des entreprises cotées et/ou émettrices de dettes, libellées en euros, d'encours supérieurs ou égal à 300 m€, High Yield ou Investment Grade, et de maturité comprise entre 2 et 15 ans ( sauf pour les fonds obligataires court terme, comme Gaspal Obligations Court Terme, pour lesquels la maturité est comprise entre 1 et 3 ans) et répondant aux critères géographiques du fonds et analysé par notre process ROC « Satisfaction Client ». Il s'agit des entreprises possédant un score ROC, que ce soit par des classements de satisfaction client (score E1) et/ou à une analyse de la stratégie client (score E2) En cas d'indisponibilité du score E1 ou de E2, l'analyse s'appliquera respectivement sur le seul Score E2 ou Score E1. En cas d'analyse client (Score E2) ancienne , ou peu robuste , alors le score CDP est utilisé pour construire un score « ROC modifié »

L'univers investissable représente toutes les sociétés qui sont sélectionnées par notre process ROC « Satisfaction Client », à savoir les entreprises ayant un score ROC (score Roc modifié) supérieur ou égal à 2.

[9] https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/02/2024.02.09-Politique-dexclusion-Durabilite-2.pdf

Les univers d'investissement sont systématiquement contrôlés par la conformité et une analyse de biais est réalisée à minima annuellement afin de garantir la représentativité de la politique d'investissement du fonds. Il s'agit ici d'une analyse de cohérence qui inclut une mesure des écarts de pondérations géographiques, sectoriels et de capitalisations par rapport aux prospectus et aux indices de référence des fonds (indices de référence financiers pour les fonds actions, base de comparaison de la performance extra-financière pour les fonds obligataires pour lesquels les indices financiers sont des indices crédit). Cette analyse est disponible sur demande.

Une fois l'univers d'investissement défini, les gérants ont la charge de la construction du portefeuille au sein de cette liste de valeurs éligibles tenue par la Recherche.

Pour cela, les gérants actions ils s'assurent que l'entreprise a les moyens financiers de mener à bien sa politique client et qu'elle n'est pas survalorisée. Pour ce faire, ils utilisent un outil propriétaire Company Watch.

Dans leur cas d'investissement, ils s'attachent à montrer en quoi la Satisfaction Client est un moteur de performance financière pour l'entreprise.

Dans l'approche Taux et crédit, les gérants ont une approche bottom-up qui se fonde sur l'analyse du couple rendement-risque des émetteurs et des émissions qu'ils souhaitent mettre en portefeuille. Cette analyse est fondée sur le rapport entre le rendement de l'émission par rapport à sa duration, le type de papier (titre de créance, obligation, obligation convertible, callable), son risque de signature et à sa notation de crédit.

Pour optimiser cette analyse du couple rendement-risque les gérants analysent le risque crédit des émetteurs dans le but de rechercher la plus grande robustesse possible au sein de la typologie choisie.

C'est à ce niveau d'analyse que la Satisfaction Client est un élément majeur du choix des gérants. Il existe un lien entre Satisfaction Client et notation crédit. La satisfaction client est utilisée pour :

- Rechercher des opportunités en découvrant des entreprises, hors des sentiers battus, aux rendements obligataires plus élevés, soit via des durations plus longues, soit via une note financière classique moins élevée (high yield). En particulier :
    - Des noms que le marché ne connait pas mais ayant un score ROC élevé.
    - Des sociétés ayant un actif client bien géré et améliorant leur capacité à rembourser la dette.
- Améliorer la robustesse des noms bien valorisés :
    - Liste A, B, C, et M : ces noms déjà bien connus par le marché ont un bilan plus sain et une meilleure capacité à rembourser leurs dettes.

- Comme pour les actions, les gérants prennent en compte la robustesse financière de l'entreprise, et la valorisation de la rémunération nécessaire (spread) pour appréhender le risque de non-remboursement de l'entité.
- Sont éligibles les émetteurs ayant un score ROC supérieur à 2. Le degré de sélectivité qui en découle est d'environ 75% (ie. Un quart des valeurs étudiées sont exclues).

Les dettes d'état sont hors process, elles représentent un maximum de 50% de l'actif net. En revanche, les OPCVM sont intégrés dans le process d'analyse des titres.

## 4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Comme évoqué à la question 2.4, le process ROC exclu de fait les secteurs les plus exposés au changement climatique (pétrolières, mines, industries extractives…). Les impacts négatifs sont limités alors que les entreprises en portefeuille proposent des solutions capables de répondre aux besoins de leurs clients pour réduire leur empreinte carbone (exemple de Saint-Gobain[10]). Les risques sont également monitorés par les gérants via la gestion des controverses. L'indicateur du CDP, pris en compte dans le calcul du score ROC lors que nous n'avons pas d'informations robuste sur la stratégie client permet aussi la prise en compte des critères relatifs au changement climatique.

## 4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

L'analyse ESG des valeurs porte à minimum sur 90% du portefeuille et 100% des titres investis pour les fonds actions (Trusteam ROC, Trusteam ROC Europe et TF Global Client Focus). Pour les fonds Gaspal Obligations Court Terme, Trusteam Optimum et Trusteam Roc Flex, l'analyse ESG porte sur 90% des titres investis. Ainsi lorsqu'une valeur n'est pas encore analysée, elle peut être mise en portefeuille, dans la limite de 10%. Dans ce cas, l'équipe de Recherche a 3 mois pour l'analyser.

Même si les valeurs en portefeuille sont détenues à long terme, des critères de vente extra-financiers existent : la dégradation de la satisfaction client, une fusion ou un changement de management si la satisfaction client n'est plus sa priorité, une controverse ESG risquant de porter atteinte à l'actif client. Si un émetteur ne satisfait plus aux critères ESG et qu'il devient non-éligible, le titre doit être sorti le plus rapidement possible.

[10] https://www.dailymotion.com/video/x84ta5s

Au quotidien, les relations entre gestion et recherche fonctionnent comme suit :

- Lorsque le gérant souhaite entrer une valeur en portefeuille, il doit préalablement vérifier que la valeur est bien éligible.
- Si ce n'est pas le cas, la Recherche est sollicitée pour demander que la valeur soit analysée. Dans ce cas, la valeur est ajoutée à une liste "Under review" et l'équipe de Recherche a 3 mois pour réaliser une analyse et statuer sur l'éligibilité de la valeur.
- Lorsqu'une valeur sort des listes "éligibles" et "Under review", et si elle est en portefeuille, le gérant a 3 mois pour sortir la valeur.

## 4.4. Le process d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Pour la partie actions nous avons fait évoluer, en juin 2020, la règle d'éligibilité, d'un score ROC >5 à un système de Listes (A, B, C). La liste M a été inclus en 2022. Le taux de sélectivité et le nombre de sociétés éligibles actions est resté sensiblement le même.
Pour la partie taux, nous avons intégré en 2021, le score du CDP au calcul du score ROC. Aucun changement n'a eu lieu depuis cette date.

## 4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Il n'y a pas d'investissement dans des organismes non cotés à forte utilité sociétale mais il existe pour chacun des fonds une part de partage, la part P, qui reverse la moitié de la commission de gestion perçue par Trusteam Finance à des associations choisies par Trusteam.

## 4.6. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ?

Les fonds ne pratiquent pas le prêt/emprunt de titres.

## 4.7. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Les fonds utilisent des instruments dérivés essentiellement en couverture et ponctuellement en exposition sur courte période en cas de mouvement significatif du passif.

Les fonds diversifiés (Trusteam Optimum et Trusteam ROC Flex) et obligataires (Gaspal Obligations Court Terme) peuvent utiliser des produits dérivés, en particulier :

- Des options d'achat sur des actions détenues en direct dans une logique de rendement et de protection, (TRUSTEAM OPTIMUM)
- Des options d'achat ou de vente sur l'EuroStoxx50 à titre de couverture, (TRUSTEAM OPTIMUM et TRUSTEAM ROC FLEX)

- Des contrats futurs sur des obligations d'états pour couvrir le risque de taux (Gaspal Obligation Court Terme).

Sur les fonds actions, le gérant pourra utiliser :
- Des contrats futurs sur indices, devises, actions, taux
- Des options sur indices, devises, actions,
- Des swaps de change et contrat de change à terme.

Il s'agit d'instruments cotés sur les marchés réglementés.
La stratégie d'utilisation des dérivés a pour objectif, et selon les fonds, dans la limite globale d'une fois l'actif soit :
- De s'exposer au risque actions par des futurs sur indices, ventes de puts ou des achats de calls, pour reconstitution d'une manière synthétique l'exposition en actions, en cas de mouvement du passif et d'une manière provisoire,
- De couvrir des positions en actions par des futures sur indice, des ventes de calls ou des achats de puts, (dans la limite de l'exposition en actions sous-jacentes ou en OPCVM actions),
- De couvrir le risque de change des actions détenues hors zone euro, ou des bénéfices générés par les sociétés détenues sur des devises autres que l'Euro, par du change à terme ou des swaps de change.
- De couvrir le portefeuille contre les risques de taux et/ou à l'exposer au risque de taux dans la limite de sensibilité, via les options et instruments financiers à terme réglementaires ou organisées cotés (Schatz, euribor future ou équivalent...) . L'utilisation de swap de taux d'intérêt et du change à terme ne peut être faite qu'en couverture. Les total return swap sont interdits.
- De couvrir sur des instruments financiers à terme de gré à gré (swap de taux et change à terme),

L'exposition nette action des portefeuilles ne peut pas être négative. Les ventes à découvert sont exclues de la politique d'investissement des fonds.

### 4.8. Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Oui, les fonds peuvent investir jusqu'à 10% de leur actif net en OPC à titre de diversification et gestion de leur trésorerie. Tous les fonds devront être labélisés.

## 5. CONTROLES ESG

### 5.1. Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ?

Afin de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion des fonds, un contrôle de premier niveau post-trade est réalisé trimestriellement par la recherche Satisfaction Client et quotidiennement par notre logiciel interne de traitement des ordres.
Ce contrôle a été complété fin 2021 par la mise en place d'un contrôle pre-trade bloquant sur les valeurs de la liste d'exclusion. Il existe un contrôle, non bloquant, ex anté sur l'éligibilité ainsi qu'un contrôle ex-post des ordres. L'alerte, en cas d'incident, est remontée auprès de la Recherche qui en vérifie le bien fondé. La Conformité est en copie.
Une piste d'audit des anomalies est remontée et suivie par la Conformité. Ces alertes, si confirmées, sont déclarées dans les Reporting incident de l'AMF.

Un contrôle de second niveau est effectué annuellement dans le cadre du contrôle permanent, Il reprend, notamment, le plan de la labellisation.

# 6. PERFORMANCES ET REPORTING ESG

## 6.1. Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?

La qualité ESG des émetteurs est évaluée par le score ROC. La qualité ESG des fonds est donc évaluée par le score ROC des portefeuilles défini comme la moyenne pondérée (poids des lignes en portefeuille) des Score ROC des valeurs en portefeuille. Ce score est à comparer à celui du benchmark ou de l'univers d'investissement. Ce score est publié dans les Reporting extra-financier trimestriel des fonds.

## 6.2. Quels indicateurs de performance ESG sont utilisés par le/les fonds ?

Les indicateurs de performance ESG utilisés par le fonds sont :

- Objectifs principaux :
  - Satisfaction Client (Social)
  - Emission de CO2 totale (mT) (Environnemental)
  - Engagements contre le travail des enfants (Droit de l'Homme)
  - Engagements anti-corruption
- Objectifs secondaires
  - Politique de juste rémunération
  - Croissance du nombre d'employés
  - Nombre d'heures de formation par employé
  - Déchets moyen produits (kT)
  - Consommation d'énergie (MWh)
  - Eau rejetée (km3)

Dans le Reporting extra-financier trimestriel, l'équipe de recherche compare les niveaux des portefeuilles Trusteam ROC EUROPE, TF GLOBAL CLIENT FOCUS, Trusteam OPTIMUM, Trusteam ROC FLEX et Gaspal OBLIGATIONS COURT TERME avec ceux de leurs indices ou univers d'investissement sur 33 indicateurs ESG impactant la satisfaction client de l'entreprise répartie en trois catégories :

- La performance sur le "bien commun" qui regroupe 13 indicateurs dont 9 environnementaux, 2 sociaux et 2 de gouvernance. En effet cette catégorie prend en compte l'impact sur la pérennité de l'entreprise et de ses parties prenantes avec des critères tels que l'émissions de CO2 total ainsi que l'émissions CO2 en intensité, la consommation énergétique et d'eau, le pourcentage de femmes employées à différents niveaux de l'entreprise ou encore la présence d'un comité RSE.
- L'impact sur "la réputation" de l'entreprise qui regroupe 10 indicateurs dont 4 environnementaux, 3 de gouvernance, 2 de droits humains et 1 social. En effet cette catégorie prend en compte l'impact sur l'image de l'entreprise qu'ont les

consommateurs avec des critères tels que le nombre moyen d'amendes environnementales, les engagements contre le travail des enfants, les engagements anti-corruption ou encore le recyclage des déchets.

- L'impact sur l'expérience client qui regroupe 10 indicateurs dont 4 environnementaux, 4 sociaux et 2 de gouvernance. En effet cette catégorie prend en compte l'impact sur l'expérience vécue par les clients avec des critères tels que la motivation des salariés (turnover des employés), l'écart salarial entre le CEO et l'employé le moins bien rémunéré ou encore le pourcentage d'emballage responsable.

La méthodologie de calcul et les supports de communication sont à retrouver dans les rapports de mesure d'impact mis à jour annuellement.

## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

**Emission de CO2 Totale (mT) (DD) – Indicateur principal**
**Emission GES Scope 3 (mT)**
**% des sociétés ayant des objectifs de réduction de l'impact environnemental**
**Taux annuel moyen de réduction des émissions**
**Consommation d'énergie (Mwh) – Indicateur secondaire**
**Intensité énergétique / CA**
**Eau rejetée (Km3) - Indicateur secondaire**
**Eau utilisée (m3) / CA**
**Consommation totale d'énergie renouvelable (MWh)**
**Nombre d'amendes environnementales**
**% de déchets recyclés**
**% de sociétés ayant une politique de biodiversité**
**% de sociétés ayant mise en place des initiatives de restauration environnementale**
**% de sociétés ayant mis en place sur la dernière année des produits ou services visant à réduire le changement climatique**
**% des sociétés ayant une politique de packaging plus « environmental friendly »**
**% de sociétés ayant mis en place des initiatives sur des produits issue de l'agriculture biologique**
**% des entreprises proposant des produits ou services limitant l'impact négatif sur l'environnement**

### INDICATEURS SOCIAUX

| |
|---|
| **Turnover employés** |
| **Croissance du nombre d'employés – Indicateur secondaire** |
| **% femmes employées** |
| **% femmes administratrices** |
| **Nb d'heures de formation par employé - Indicateur secondaire** |
| **Politique ESG envers les sous-traitants** |
| **Engagements pour les droits de l'homme** |
| **Engagements contre le travail des enfants - Indicateur principal** |
| **Nombre d'accident mortel sur le lieu de travail** |

### INDICATEURS DE GOUVERNANCE

| |
|---|
| **% P-DG** |
| **% comité RSE** |
| **Engagements éthiques** |
| **Engagements anti-corruption – Indicateur secondaire** |
| **Engagements protection des données privées** |
| **Ecart salarial entre CEO et employé** |
| **Rémunération des dirigeants liés à des critères ESG - Indicateur principal** |

### INDICATEURS DE DROITS HUMAINS

| |
|---|
| **Engagements pour les Droits de l'Homme** |
| **Engagement contre le travail des enfants** |

## 6.3. Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Les informations concernant les fonds (DICI, Rapports Annuel, Rapport Semestriel, Politique de vote, Politique d'engagement) sont disponibles sur le site internet de Trusteam Finance sur leur page dédiée :

| | |
|---|---|
| **Trusteam ROC Europe** | **https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-roc-europe/** |
| **TF Global Client Focus** | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-global-client-focus/ |
| **Trusteam ROC Flex** | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-roc-flex/ |

| | |
|---|---|
| **Trusteam Optimum** | https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-optimum/ |
| **Gaspal Obligations Court-Terme** | https://www.trusteam.fr/fonds/gaspal-obligations-court-terme/ |

En particulier, la liste détaillée de toutes les lignes du portefeuille de ce(s) fonds ayant moins de 6 mois se trouve dans son rapport annuel ou semestriel. Semestriellement un inventaire reprenant la liste des sociétés détenues est disponible sur la page du site.

Les informations générales sur Trusteam & l'ISR sont à retrouver sur notre page internet dédiée : https://www.trusteam.fr/nos-engagements/

Les différents supports permettant d'obtenir des informations complémentaires sont listés dans le tableau ci-dessous :

| Support | Contenu | Mode de diffusion | Mise à jour |
|---|---|---|---|
| **Reporting financier** | Explication des performances, des mouvements, des pondérations et des choix de gestion | Email, site internet | Mensuel |
| **Reporting extra-financier** | Suivi des performances extra-financières des fonds (Satisfaction Client, Stratégie Client, Bien commun) | Site Internet | Trimestriel |
| **Performance ESG** | Définition, évolution dans le temps et taux de couverture des mesures d'impact ESG | Site internet | Annuelle |
| **Lettre de la Sat'** | Illustration de cas d'investissement et nouvelles de Recherche Trusteam | Mailing | Ponctuelle |
| **Livre Blanc ISR** | La Satisfaction Client : lien entre performances financières et extra-financières | Rendez-vous physique | / |

## 6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ? Art. 29 LEC

Oui, nous publions les rapports suivant sur notre site internet à la page Trusteam Finance et l'ISR, rubrique « Les Documents ESG de Trusteam » (https://www.trusteam.fr/nos-engagements/)

| | |
|---|---|
| **Rapport sur l'exercice de la politique de vote** | https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/04/2024.04.19-CR-DDV-et-Engagement-2023-VF.pdf |
| **Rapport d'engagement** | https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/04/2024.04.19-CR-DDV-et-Engagement-2023-VF.pdf |

# DEFINITIONS AFG - FIR

| | |
|---|---|
| **Critères ESG** | **Environnement, Social et Gouvernance** |
| **Dimension Environnementale** | Désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. |
| **Dimension Sociale** | Relative à l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur les parties prenantes, par référence à des valeurs universelles (notamment droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption…). |
| **Dimension de Gouvernance** | Ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise |
| **ISR** | *« L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.»* (AFG – FIR, juillet 2013) |
| **Émetteurs** | Ensemble des entités (entreprises, États, agences, supranationaux ou collectivités locales) qui font appel au marché pour se financer en émettant des actions, obligations et autres titres financiers. |
| **Engagement** | Fonds dont l'objectif est d'influencer le comportement des entreprises investies pour améliorer leurs pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. Des thèmes d'engagement doivent être définis et le suivi des actions d'engagement (dialogue individuel ou collectif, vote en assemblée générale, dépôt de résolution) doit être documenté. |
| **Exclusion** | Il existe deux types d'exclusions que peuvent appliquer les fonds :<br>• **EXCLUSIONS NORMAT IVES**<br>Les exclusions normatives consistent à exclure les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou conventions internationales (droits de l'homme, convention de l'OIT, Pacte Mondial…), ou les États n'ayant pas ratifié certains traités ou conventions internationales.<br>• **EXCLUSIONS SECTO RIELLES**<br>Les exclusions sectorielles consistent à exclure des entreprises de secteurs d'activités comme l'alcool, le tabac, l'armement, les jeux d'argent et la pornographie pour des raisons éthiques ou de santé publique, ou encore les OGM, le nucléaire, le charbon thermique… pour des raisons environnementales.<br>Les seules exclusions issues d'une interdiction règlementaire (ex : armes controversées, pays sous embargo…) ne suffisent à caractériser une approche d'exclusion. |
| **Sélection ESG** | Cette approche consiste à sélectionner les émetteurs ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance.<br>*best-in-universe :* sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité ; |

| | |
|---|---|
| | *best effort :* sélection des émetteurs démontrant une amélioration de leurs pratiques ESG dans le temps. |
| **Thématique ESG** | Fonds qui sont spécialisés sur des thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Ils investissent dans des émetteurs dont les produits ou services contribuent à générer des bénéfices répondant à la stratégie d'investissement. Les entreprises sélectionnées doivent respecter a minima certaines exigences ESG comme une veille active des controverses en matière environnementale (E), sociale (S) et de gouvernance (G) et faire l'objet d'une démonstration de leur impact E ou S ou G. |

## SOURCES EXTRA-FINANCIERES

| | |
|---|---|
| **Trusteam Finance** | Livre Blanc « La Satisfaction Client, moteur de performance financière » - Disponible sur demande<br>Livre Blanc ISR – 2018 - « ISR. La satisfaction client, pour une épargne responsable et performante » - Disponible sur demande |
| **Refinitiv** | Données extra-financière pour les indicateurs monitorés ex-post |
| **Carbon Disclosure Project** | Données extra-financière environnementale, notamment pour notre indicateur de superformance des émissions totales de CO2 scope 1-2-3 |
| **Providers de données sur la Satisfaction Client** | IPSOS<br>ACSI<br>UK CSI<br>Forrester<br>Brand Keys<br>CSI Singapore<br>Customer Experience Insights Ireland<br>EPSI<br>Foresee / Verint<br>G2Crowd<br>Harris Poll<br>Havas<br>JDPower<br>Kunder Monitor<br>Norsk-Kunebarometer<br>Nunwood<br>Prophet<br>Satmetrix<br>Skytrax<br>The Loyalty Report<br>HBF<br>Reptrak<br>RIS<br>DTGV<br>Havas CX<br>Roy Morgan<br>Halo Forbes<br>Klas<br>Finder |
| **Bloomberg** | Suivi des controverses extra-financière |
| **Provider sondage en ligne** | Toluna, Dynata, Potloc, Happydemics, B3TSI avec qui nous réalisons des enquêtes de satisfaction en B2C ou en B2B pour cibler des marchés de niche |
| **Partenaires** | Membre de l'AMARC (Association Française pour le Management de la Réclamation Client) pour l'identification de tendances et de nouveaux acteurs<br>Membre du réseau ESOMAR qui réunit les professionnels du market research pour avoir accès à des rapports sur les tendances clients |
| **Analyse de données** | Collaboration avec l'entreprise Gematria dans le cadre d'un projet d'analyse de sentiment sur nos données extra-financière |
| **Factset** | Informations sur les sociétés |

| | |
|---|---|
| **Liste d'exclusion** | ONG PaxWorld et ICAN<br>Global Coal Exit List<br>Global Oil & Gas Exit List<br>FAIRR<br>Trase Finance<br>FCTC<br>CDP<br>Secteur GICS des univers d'investissement |

# Correspondance CDP & Climate Action Benchmark

## Analyse plan de transitions

| QUESTIONS CDP | | | levance to other Framewor | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Category | 2023 Question number | Question text | CDP Transition Plan | CA100+ | CA100+ Details | 2023 Dataset Location |
| C1 Governance | C1.1 | Is there board-level oversight of climate-related issues within your organization? | Yes | Yes | 8.1 | Governance & Strategy |
| | C1.1a | Identify the position(s) (do not include any names) of the individual(s) on the board with responsibility for climate-related issues. | Yes | Yes | 8.1 | Governance & Strategy |
| | C1.1b | Provide further details on the board's oversight of climate-related issues. | Yes | | | Governance & Strategy |
| | C1.1c | Why is there no board-level oversight of climate-related issues and what are your plans to change this in the future? | | | | Governance & Strategy |
| | C1.1d | Does your organization have at least one board member with competence on climate related issues? | Yes | Yes | 8.3 | Governance & Strategy |
| | C1.2 | Provide the highest management-level position(s) or committee(s) with responsibility for climate-related issues. | Yes | Yes | 8.1 | Governance & Strategy |
| | C1.3 | Do you provide incentives for the management of climate-related issues, including the attainment of targets? | Yes | Yes | 8.2 | Governance & Strategy |
| | C1.3a | Provide further details on the incentives provided for the management of climate-related issues (do not include the names of individuals). | Yes | | | Governance & Strategy |
| | C-FS1.4 | Does your organization offer its employees an employment-based retirement scheme that incorporates ESG criteria, including climate change? | | | | Governance & Strategy |
| C3 Business Strategy | C3.1 | Does your organization's strategy include a climate transition plan that aligns with a 1.5°C world? | Yes | Yes | 2.3 | Governance & Strategy |
| | C3.2 | Does your organization use climate-related scenario analysis to inform its strategy? | Yes | Yes | 10.2 | Governance & Strategy |
| | C3.2a | Provide details of your organization's use of climate-related scenario analysis. | Yes | Yes | 10.2 | Governance & Strategy |
| | C3.2b | Provide details of the focal questions your organization seeks to address by using climate-related scenario analysis, and summarize the results with respect to the focal questions. | Yes | | | Governance & Strategy |
| | C3.3 | Describe where and how climate-related risks and opportunities have influenced your strategy. | Yes | Yes | 10.2-5.1 | Governance & Strategy |
| | C3.4 | Describe where and how climate-related risks and opportunities have influenced your financial planning. | Yes | Yes | 6.1 | Governance & Strategy |
| | C3.5 | In your organization's financial accounting, do you identify spending/revenue that is aligned with your organization's climate transition? | Yes | Yes | 5.1-5.2-6.1-6.2 | Governance & Strategy |
| | C3.5a | Quantify the percentage share of your spending/revenue that is aligned with your organization's climate transition. | Yes | Yes | 5.1-5.2-6.1-6.2 | Governance & Strategy |
| | C3.5b | Quantify the percentage share of your spending/revenue that was associated with eligible and aligned activities under the sustainable finance taxonomy in the reporting year. | | | | Governance & Strategy |
| C4 Targets and Performance | C4.1 | Did you have an emissions target that was active in the reporting year? | Yes | Yes | 1.1-2.1-3.1 | Emissions Management |
| | C4.1a | Provide details of your absolute emissions target(s) and progress made against those targets. | Yes | | | Emissions Management |
| | C4.1b | Provide details of your emissions intensity target(s) and progress made against those target(s). | Yes | | | Emissions Management |
| | C4.1c | Explain why you did not have an emissions target, and forecast how your emissions will change over the next five years. | | | | Emissions Management |
| | C4.2 | Did you have any other climate-related targets that were active in the reporting year? | | | | Emissions Management |
| | C4.2a | Provide details of your target(s) to increase low-carbon energy consumption or production. | Yes | Yes | 2.3 | Emissions Management |
| | C4.2b | Provide details of any other climate-related targets, including methane reduction targets. | Yes | | | Emissions Management |
| | C4.2c | Provide details of your net-zero target(s). | Yes | | | Emissions Management |
| | C4.3 | Did you have emissions reduction initiatives that were active within the reporting year? Note that this can include those in the planning and/or implementation phases. | | Yes | 5.1-5.2-6.1-6.2 | Emissions Management |
| | C4.3a | Identify the total number of initiatives at each stage of development, and for those in the implementation stages, the estimated CO2e savings. | | | | Emissions Management |
| | C4.3b | Provide details on the initiatives implemented in the reporting year in the table below. | Yes | Yes | 6.1-6.2 | Emissions Management |
| | C4.3c | What methods do you use to drive investment in emissions reduction activities? | | | | Emissions Management |
| | C4.3d | Why did you not have any emissions reduction initiatives active during the reporting year? | | Yes | 5.2 | Emissions Management |
| | C4.5 | Do you classify any of your existing goods and/or services as low-carbon products? | Yes | | | Emissions Management |
| | C4.5a | Provide details of your products and/or services that you classify as low-carbon products. | Yes | | | Emissions Management |
| C6 Emissions Data | C6.1 | What were your organization's gross global Scope 1 emissions in metric tons CO2e? | Yes | | | Emissions Management |
| | C6.2 | Describe your organization's approach to reporting Scope 2 emissions. | | | | Emissions Management |
| | C6.3 | What were your organization's gross global Scope 2 emissions in metric tons CO2e? | Yes | | | Emissions Management |
| | C6.4 | Are there any sources (e.g. facilities, specific GHGs, activities, geographies, etc.) of Scope 1, Scope 2 or Scope 3 emissions that are within your selected reporting boundary which are not included in your disclosure? | | | | Emissions Management |
| | C6.4a | Provide details of the sources of Scope 1, Scope 2, or Scope 3 emissions that are within your selected reporting boundary which are not included in your disclosure. | | | | Emissions Management |
| | C6.5 | Account for your organization's gross global Scope 3 emissions, disclosing and explaining any exclusions. | Yes | | | Emissions Management |
| | C6.5a | Disclose or restate your Scope 3 emissions data for previous years. | | | | Emissions Management |
| | C6.7 | Are carbon dioxide emissions from biogenic carbon relevant to your organization? | | | | Emissions Management |
| | C6.7a | Provide the emissions from biogenic carbon relevant to your organization in metric tons CO2. | | | | Emissions Management |
| | C6.10 | Describe your gross global combined Scope 1 and 2 emissions for the reporting year in metric tons CO2e per unit currency total revenue and provide any additional intensity metrics that are appropriate to your business operations. | | | | Emissions Management |
| | C-AC6.8/C-FB6.8/C-PF6.8 | Is biogenic carbon pertaining to your direct operations relevant to your current CDP climate change disclosure? | | | | Emissions Management |
| | C-AC6.8a/C-FB6.8a/C-PF6.8a | Account for biogenic carbon data pertaining to your direct operations and identify any exclusions. | | | | Emissions Management |
| | C-AC6.9/C-FB6.9/C-PF6.9 | Do you collect or calculate greenhouse gas emissions for each commodity reported as significant to your business in C-AC0.7/FB0.7/PF0.7? | | | | Emissions Management |
| | C-CE6.11 | State your organization's Scope 1 and Scope 2 emissions intensities related to cement production activities. | | | | Emissions Management |
| | C-CG6.6 | Does your organization assess the life cycle emissions of any of its products or services? | | | | Emissions Management |
| | C-CG6.6a | Provide details of how your organization assesses the life cycle emissions of its products or services. | | | | Emissions Management |
| | C-CN6.6/C-RE6.6 | Does your organization assess the life cycle emissions of new construction or major renovation projects? | | | | Emissions Management |
| | C-CN6.6a/C-RE6.6a | Provide details of how your organization assesses the life cycle emissions of new construction or major renovation projects. | | | | Emissions Management |
| | C-CN6.6b/C-RE6.6b | Can you provide embodied carbon emissions data for any of your organization's new construction or major renovation projects completed in the last three years? | | | | Emissions Management |
| | C-CN6.6c/C-RE6.6c | Provide details of the embodied carbon emissions of new construction or major renovation projects completed in the last three years. | | | | Emissions Management |
| | C-OG6.12 | Provide the intensity figures for Scope 1 emissions (metric tons CO2e) per unit of hydrocarbon category. | | | | Emissions Management |
| | C-OG6.13 | Report your methane emissions as percentages of natural gas and hydrocarbon production or throughput. | | | | Emissions Management |
| | C-ST6.14 | State your organization's emissions and energy intensities by steel production process route. | | | | Emissions Management |
| | C-TS6.15 | What are your primary intensity (activity-based) metrics that are appropriate to your emissions from transport activities in Scope 1, 2, and 3? | | | | Emissions Management |